

Revue des Pyrénées, t. II, 1890, pp. 56-72 et 287-323.

Une croisade apocryphe
La Canso de la Bertat

par

Ernest Roschach

Ernest Roschach (1837-1909), fut très tôt intéressé par l'études des antiquités, ce qui lui valut d'être nommé conservateur du musée de Toulouse, puis archiviste de la ville. Membre pendant 40 ans de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse dont il fut le secrétaire perpétuel, il est l'auteur de la prolongation de l'*Histoire générale de Languedoc* du règne de Louis XIII à 1790 (édition Privat). L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait nommé correspondant de l'Institut en 1899 et son éloge y fut prononcé à la séance du 16 avril 1909 :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1909_num_53_4_72461

L'étude qui suit témoigne de son sérieux, mais le texte qu'il donne de *La Bertat*, censé être celui de l'édition *priniceps* de 1694 (cf. p. 301 ci-après – 33 du .pdf), s'en écarte assez souvent, sans en corriger pour autant les nombreuses fautes d'impression. Et celles-ci dénotent une grande ignorance de la langue par le typographe et/ou l'éditeur de 1694.

J.L.

UNE CROISADE APOCRYPHE

LA CANSO DE LA BERTAT

PASTICHE ROMAN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

I. — BIBLIOGRAPHIE.

A l'époque où Lafaille préparait la seconde partie de ses *Annales de Toulouse*, un conseiller au Parlement, M. Josse, lui communiqua une pièce patoise manuscrite racontant l'histoire, au point de vue toulousain, de la campagne de Bertrand du Guesclin en Espagne contre Pierre le Cruel. Le syndic de la ville, malgré sa vieille expérience, ne laissa pas que d'être embarrassé de la communication. Deux ancêtres du magistrat se trouvaient glorifiés dans cette singulière poésie, avec soixante-seize de leurs compagnons d'armes. Lafaille n'était ni un critique très rigoureux ni un généalogiste intraitable ; ses fonctions d'avocat de l'hôtel de ville l'avaient habitué à beaucoup de complaisances & de transactions, ses plaidoiries pour la noblesse capitulaire, à une grande puissance d'hypothèse ; cependant la finesse de son esprit le mettait en défiance, & son amour-propre d'historien, l'empêchait de recevoir au nombre des pièces justificatives de son ouvrage, une composition suspecte dont plusieurs inexactitudes & invraisemblances avaient alarmé son jugement. Il avisa un expédient fort ingénieux. Maître Pech, marchand libraire de Toulouse, imprimeur de l'archevêque d'Albi & du collège des Jésuites, s'occupait

[57] en ce moment d'une édition des œuvres de Goudelin. Lafaille lui livra l'extrait qu'il tenait de la prévenance de M. Josse, & la pièce parut, en 1694, à la suite de quelques morceaux de poésie patoise d'auteurs divers, formant l'appendice du livre, sous le titre particulier : *Manadet de verses triats demest las obros de Gautié & d'autres pouetos de Toulouso*. La pièce est accompagnée de la date & de la notice suivantes :

« M.CCC. LXVII. April.

« Ces vers font voir l'antiquité de la Langue Toulousaine, où se trouve le nom de plusieurs personnes de condition qui accompagnèrent Guesclin en Espagne & dont les familles existent encore.

« Jean de Casaveteri en a écrit & fait mention de cette expédition dans son livre imprimé à Toulouse l'an 1644 par Colomiez.

« Le Manuscrit de ces Vers écrits en lettre fort ancienne, a été tiré du cabinet de M. de Jossé, conseiller du Roy au Parlement de Toulouse. (Appendice, p. 29.) »

Cette habile manœuvre permit au protégé de M. de Fieubet de parler du morceau dans ses notes sans trop s'engager, de ne pas y imprimer un texte compromettant, & de renvoyer le lecteur à un recueil de littérature légère où le caractère des pièces voisines, épigrammes, sonnets, badinages gascons, s'accordait infiniment mieux avec un jeu d'esprit dépourvu d'authenticité.

Voici le texte de la note insérée par Lafaille à la fin de son premier volume ; elle est assez curieuse, dans ses explications & ses réserves, pour mériter d'être intégralement reproduite. Il n'est pas inutile, au début de cette étude, de montrer sous quel patronage discret a été mis en circulation un document destiné à faire, dans le monde des érudits, une fortune aussi peu attendue qu'imméritée :

« Sous l'an 1366 (page 109) j'ay touché par occasion le voyage que firent en Espagne Jean de Bourbon, comte de Beaujeu & Bertrand de Guesclin qui fut depuis connétable de France, pour faire la guerre à Pierre, Roy de Castille, surnommé le Cruel. Ce fut l'année d'auparavant que ces seigneurs partirent du Languedoc, & marchèrent à cette fameuse

[58] expédition. C'est pourquoy je mets sous cette année, par addition, le fait suivant, qui est digne de remarque, pour l'honneur de ceux de Toulouse. Du Guesclin ayant donné à ses troupes le rendez-vous général à Carcassonne, quatre cens braves Toulousains y allèrent joindre l'Armée qui estoit de trente mille hommes. Ils partirent en troupe, & marchèrent le long de la Grand'Rue après avoir ouï la messe & reçu la bénédiction de l'officiant dans l'église de Saint-Sernin. Ce fait résulte d'une Ode historique en vieux langage de ce país. Il n'est pas marqué par qui ny en quelle manière, ny en quelle année elle fut composée, mais on peut assurer que c'est le langage qu'on parloit dans Toulouse vers le quatorzième siècle. Le poète adresse son ode à Madame Clémence, qu'on croit avoir esté la fondatrice des Jeux-Floraux de cette ville, comme je l'ay dit ailleurs ; ce qui donne lieu de croire qu'elle fut récitée. Et c'est peut-être un des titres les plus anciens que puissent employer les asserteurs de Clémence Isaure. Dans cette ode, le poète a mis les noms des familles de la plupart de ces quatre cens Avanturiers ; de ceux qui se signalèrent davantage dans cette expédition & de ceux aussi qui y furent tuez. Cette ode me fut communiquée par feu Monsieur Jossé, conseiller au Parlement de Toulouse, qui me permit d'en tirer un Extrait. Je l'eusse insérée icy, si je ne l'avois donnée au sieur Pech, marchand libraire & imprimeur de cette ville. Il me la demanda pour l'insérer dans la troisième édition des œuvres de Godelin, qu'il vient de donner au Public, où je renvoye ceux qui auront la curiosité de la voir. J'avoue que si l'on examine cette pièce avec attention, on y trouvera quelques négligences contre l'histoire ; mais cela ne fait pas que le gros n'en soit très véritable ¹. »

Les réserves, les avertissements judicieux de Lafaille, demeurés enfouis dans une note de ses Additions, sont passés inaperçus pour la plupart des écrivains postérieurs, tandis que la

¹ Lafaille, *Annales de la ville de Toulouse*, tome I. Additions & corrections sur la première partie des Annales de Toulouse, p. 15. Ces additions, insérées à la fin du premier volume imprimé en 1687, n'ont été écrites qu'en 1700, comme en témoignent les armoiries des capitouls de cette dernière année gravées au frontispice de la première page.

[59] pièce, mise en évidence à la suite des œuvres de Goude-
lin, faisait son chemin dans le monde littéraire & sortait, de
chaque citation, avec une garantie de plus, bénéficiant de l’au-
torité des érudits qui l’enregistraient de confiance ou la
commentaient.

En 1707, Dom Guy Alexis Lobineau, auteur de l’*Histoire
de Bretagne*, composée sur les titres & les *auteurs originaux*,
rencontrant, au milieu de son laborieux dépouillement de tex-
tes relatifs à du Guesclin « la chanson de la *Bertat*, ancienne
pièce imprimée à la fin de Goudouli » & n’ayant pas les
moyens d’en contrôler l’authenticité, l’accepte pour un docu-
ment historique & la mentionne dans les termes suivants :

« Quatre cents aventuriers de Toulouze se joignirent aux
Compagnies & entreprirent le voiage comme une croisade,
fortement persuadez que c’estoit marcher dans le chemin de la
gloire que de suivre les estandars de B. Du Guesclin. Les plus
distinguez furent Pagan..., &^a ». Il cite trente & un noms
choisis sur la liste, en se guidant d’après la notoriété des fa-
milles. Dom Lobineau avait probablement lu la note de La-
faille qui dut lui révéler l’existence de la pièce & il retint
l’expression « quatre cents aventuriers » fort bien appliquée à
des gens enrôlés dans les compagnies blanches, mais qui ne
devait pas tarder à disparaître, pour faire place à des qualifica-
tions plus flatteuses, la narration s’idéalisant à mesure qu’elle
vieillissait.

En 1734, l’attention du public lettré fut rappelée sur la
pièce Toulousaine par un discours de M. de Ponsan, trésorier
de France, l’un des quarante de l’Académie de Jeux-Floraux.
Cet académicien, chargé de prononcer l’éloge de Clémence
Isaure, à la Fête des fleurs, le 3 mai, & prenant en main la
cause de la légendaire fondatrice ou bienfaitrice du Gai Sa-
voir, chercha à dégager, du prologue & de l’épilogue de *la
Vérité*, des arguments décisifs favorables à sa thèse :

« Oui, Messieurs, s’écriait-il, les Poètes rendirent dans ce
lieu des hommages à Isaure vers le milieu du quatorzième
siècle. Les premiers honneurs qu’on lui décerna sont victorieu-
sement justifiés par une Ode historique sur le départ de ces
braves & nobles Toulousains qui, au nombre de quatre cens,

[60] allèrent accompagner le fameux Du Guesclin dans son entreprise contre Pierre, roi de Castille. On prouve évidemment que cette ode fut faite peu d'années après cette expédition : elle est adressée à dame Clémence. Le poète annonce d'abord qu'il va lui raconter les exploits des Toulousains sans exiger d'elle aucune récompense, attendu qu'il ne mérite pas de recevoir des fleurs de ses mains & qu'il n'aspire qu'au bonheur de lui plaire.

« Ce fait incontestable établit évidemment qu'en ce tems là les poètes récitaient ici, le 3^e de mai, des vers à l'honneur d'Isaure & que c'est de ses libéralités qu'ils recevoient les fleurs qu'on y distribuoit ¹ ».

En 1742, Dom Vaissete, dans son quatrième volume de *l'Histoire générale de Languedoc*, accepte d'abord la donnée historique de la pièce toulousaine & la résume en quelques lignes :

« Bertrand [du Guesclin], dit-il, continua sa route par le Bas-Languedoc & étant arrivé à Montpellier le 20 de novembre de l'an 1365, il séjourna dans cette ville jusqu'au 3 de décembre. Il alla ensuite à Toulouse, d'où il amena avec lui pour la guerre d'Espagne, quatre cens des principaux habitans parmi lesquels il y en avoit plusieurs d'une ancienne noblesse. Ce corps de Toulousains fut reçu en passant à Carcassonne par Louis, duc d'Anjou, lieutenant du roi dans la province, qui leur fit un très bon accueil, de même qu'à Bertrand du Guesclin, & qui eut soin de la pourvoir abondamment de munitions & de vivres. »

Nous ferons remarquer en passant la transformation subie depuis 1694, par les « quatre cents Aventuriers » de Lafaille, devenus, sous la plume du savant Bénédictin, « quatre cents des principaux habitans de Toulouse. »

Dom Vaissete revient sur le même sujet, dans la Note XXVII & invoque l'autorité de « l'ancien auteur de l'ode ou de la chanson dite la *Bertat*, composée dans le païs quelque temps après, au sujet de l'expédition de Du Guesclin en Espagne » pour prouver, contrairement aux récits romanesques de

¹ Académie des Jeux-Floraux, Recueil de 1734 & 1735, p. 250.

[61] Claude Maynard, de Paul Hay, seigneur du Chastelet, & de Lefebvre, éditeurs successifs de la chronique en prose de Du Guesclin, que le duc d'Anjou n'était pas à Toulouse au passage des Grandes Compagnies & il se livre même à une supputation chronologique ingénieuse pour concilier la présence du prince à Carcassonne vers le 15 ou le 16 décembre, avec son séjour constaté par documents authentiques à Béziers le 14 décembre & à Saint-André d'Avignon le 19.

Dom Vaissete s'est encore occupé de la *Vérité* dans sa Note XIX, p. 566, mais d'une façon superficielle & en s'y appropriant les conclusions de M. Ponsan. « Il paraît, dit-il, que la pièce n'a été composée au plutôt que vers le commencement du quatorzième siècle & il s'autorise de cette hypothèse pour admettre que dame Clémence existait à cette époque.

L'année même où paraissait le quatrième volume, du grand ouvrage de Dom Vaissete, un autre bénédictin, Dom Pierre Hyacinthe Morice, publiait, sous le titre de *Mémoires pour servir de Preuves à l'Histoire ecclésiastique & Civile de Bretagne, tirés des archives de cette Province, de celles de France & d'Angleterre & des recueils de plusieurs savants antiquaires*, une très belle collection, de documents originaux, classés par ordre chronologique. Le digne religieux n'ayant pas plus de motifs de défiance que Dom Lobineau, donna place dans son livre à la *Vérité*, à côté des textes les plus authentiques & les plus intéressants, avec cette simple note : « Tiré d'un manuscrit ancien de M. de Josse, Conseiller au Parlement de Toulouse & imprimé à Toulouse en 1694 ».

Huit ans après, le même écrivain, ayant mis en œuvre, dans un vaste ensemble narratif, les matériaux dont il avait précédemment livré la compilation au public, utilisa, sans tenir compte des observations & des doutes de Dom Vaissete, les principales informations résultant de la pièce toulousaine qu'il incorporait dans son récit de la manière suivante :

« Bertrand du Guesclin ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, continua sa route par le Bas-Languedoc & arriva à Montpellier le 20 novembre de l'an 1365. Il séjourna dans cette ville jusqu'au 3 de décembre & alla ensuite à Toulouse où il fit

[62] une recrue de quatre cents habitans qui crurent que c'étoit marcher dans le chemin de la gloire que de suivre ses étendards. De Toulouse les compagnies se rendirent à Carcassonne où elles trouvèrent Louis, duc d'Anjou, lieutenant du Roi dans le Languedoc. Ce prince fit très bon accueil à Bertrand du Guesclin & à tous les chefs des compagnies à qui il fit donner abondamment des munitions & des vivres. Avec ce secours, Bertrand traversa le Roussillon & arriva à Barcelone où il fut reçu le 1^{er} janvier de l'an 1366 par le Roi d'Aragon¹ ».

En 1759, dans son *Histoire de la ville de Toulouse*, Raynal revient, par deux fois, sur la *Chanson de la Vérité*. Il l'invoque d'abord comme document à l'appui de la légende des Jeux-Floraux :

« A toutes ces preuves de l'existence de Clémence-Isaure, on peut ajouter, dit-il, ce qui résulte d'une **ode Gasconne**, composée vers le commencement du quinzième siècle, au sujet de l'expédition de Du Guesclin en Espagne...

« Elle est imprimée dans l'Appendix des œuvres de Goudouli, édit. de 1694 & 1713, d'après le mss. de M. de Josse, dans lequel elle est attribuée à Jean Bosc, docteur de Sorbonne (p. 130.)

Il y revient, avec beaucoup plus de détails, p. 147, en parlant des évènements de 1365 :

« Mézerai rapporte que Duguesclin fut accompagné dans cette fameuse expédition par un grand nombre de noblesse volontaire & nous apprenons d'un auteur contemporain que parmi cette brave noblesse il y avoit beaucoup de Toulousains. Cet auteur décrit les circonstances particulières de cette guerre dans une pièce de **vers en langage Toulousain**, adressée à Dame Clémence & qu'on a déjà citée. L'auteur dit, dans cette ode, qui contient environ trois cens vers, que ces Toulousains partirent de l'Eglise Saint-Sernin au nombre de quatre cens, après avoir fait chanter une grand'messe. Il en nomme jusques à quatre-vingts parmi lesquels il y en a plusieurs issus des maisons les plus distinguées & qui subsistent encore avec [63]

¹ Dom Morice. — *Histoire ecclésiastique & civile de Bretagne*, t. I, p. 322.

éclat. Il décrit ensuite, avec beaucoup d'art & de précision les premiers succès de cette armée, sa défaite, la prison de Duguesclin, sa délivrance, ses nouvelles victoires ; il termine son ouvrage en rapportant les noms des Toulousains les plus recommandables qui périrent dans ces différents combats. » (P. 147.)

On a pu remarquer que, jusqu'à présent, toutes les éditions, analyses ou commentaires de *La Vérité* ont eu, sans exception, pour point de départ l'insertion de la pièce dans l'appendice de Goudelin & la note de Lafaille. En 1764, l'histoire de l'Académie des Jeux-Floraux, par M. de Ponsan, le même trésorier de France qui, trente ans auparavant, célébrait à la fête des fleurs l'héroïsme du compagnon d'armes de Du Guesclin, révéla une information, tout à fait nouvelle. L'honorable académicien, guidé par la note de Lafaille, avait eu la pensée, d'ailleurs fort naturelle, de s'enquérir auprès des héritiers de M. Josse du fameux manuscrit sur lequel avait été copiée la pièce imprimée par maître Pech & il rapportait de son enquête les renseignements les plus instructifs.

Le Conseiller Josse, mort au mois d'avril 1691, avait laissé à ses héritiers un sorte de certificat de forme très solennelle, quasi-judiciaire, contenant, avec des détails sur la provenance de la chanson toulousaine, des particularités intéressantes autant qu'ignorées sur plusieurs personnalités diversement glorieuses de la famille Josse-Lauvreins.

Il résultait de cet écrit, rédigé en latin, que le manuscrit original de *La Vérité* avait été remis à M. Josse, au mois d'août 1650, à 4 heures de l'après-midi dans le cloître des Chartreux de Toulouse par noble Jean de Boisset, chanoine de Carcassonne, qui la tenait des héritiers de Jean de Casevielle, commentateur de la coutume de Toulouse.

Muni d'une attestation aussi en règle, M. de Ponsan se trouva fort à son aise pour foudroyer les malveillants & les sceptiques coupables de n'avoir pas traité l'ode historique avec tous les égards mérités par d'aussi beaux certificats. Il malmena particulièrement Lafaille pour n'avoir pas répondu comme il devait à la confiance de M. Josse qui avait espéré, d'après son

[64] certificat, voir la pièce imprimée dans la seconde partie des *Annales de Toulouse*.

« Lafaille, écrit l'académicien, est inexcusable d'avoir donné cette ode à Pech pour l'imprimer dans les œuvres de Godolin où elle est très déplacée.

« Le langage de ce poème, approchant de celui de Godolin n'était pas une raison pour garder un ouvrage sérieux & historique comme une appartenance, un accessoire des Poésies du Poète Toulousain, presque toujours badines. Cette ode imprimée dans un endroit si peu convenable a resté longtemps inconnue & le seroit encore, si dom Lobinau & Dom Vaissete ne l'avoient tirée de l'oubli...

« Ce dernier bénédictin, dit-il plus loin, se reposait entièrement sur l'exactitude d'un auteur qui avait donné à la chanson historique le beau titre de *La Bertat*... (P. 25).

« M. de Jossé eut été très peu satisfait de voir ce poème respectable qui porte pour titre *La Vérité* devenir, suivant l'expression de Dom Vaissete, un *appendix* des œuvres de Godolin, c'est-à-dire une appartenance des poésies d'un auteur qui a rarement traité des sujets sérieux. » (P. 26).

M. de Ponsan profita de l'occasion pour donner dans son histoire, une édition nouvelle, texte & traduction de la chanson toulousaine en prenant soin, comme il le dit lui-même, d'imprimer en lettres majuscules les noms de Mathieu & d'Arnaud Josse Lauvreins & ceux de Goirans, de Lordat, de Dubourg, de Barravi & de Nogaret, « à cause que ces chevaliers sont nommés avec distinction au nombre de ceux qui se signalèrent dans cette guerre & que leurs anciennes maisons subsistent encore avec honneur ».

M. de Ponsan fit précéder sa publication d'un précis historique très convaincu où, résumant & complétant au besoin les indications de la Chanson, il montrait « les jeunes gens de Toulouse qui ont toujours eu les inclinations martiales » s'assemblant au nombre de quatre cents, des meilleures maisons de la ville & travaillant avec ardeur aux préparatifs nécessaires pour exécuter ce généreux projet...

« Le jour de leur départ, ils se rendirent tous dans l'Église de Saint-Sernin, ils y entendirent une grand'messe & reçurent

[65] la bénédiction de l'officiant ; ensuite étant montés à cheval & marchant deux à deux, ils traversèrent la ville, & prirent la route du Bas-Languedoc. Le Duc d'Anjou les reçut à Carcassonne avec beaucoup de distinction, & leur donna de grands éloges ; ils continuèrent leur marche, & ils joignirent bientôt Duguesclin qui les accueillit de la manière la plus distinguée & les combla de marques de considération & d'estime ».

M. de Ponsan qui, en 1734, croyait la pièce composée peu d'années après les événements, avait sensiblement changé d'opinion en 1764, depuis que l'on tendait à rapprocher de nous l'époque de Clémence Isaure.

« Les divers évènements de ces expéditions militaires sont racontés, dit-il, dans une *Ode historique en vieux langage Toulousain*, tel qu'on le parloit en cette ville vers la fin du quatorzième siècle ou le commencement du quinzième ».

Il donnait aussi un commentaire détaillé des quarante huit strophes, où il plaidait les circonstances atténuantes des diverses inexactitudes historiques signalées dans la pièce & où il rendait un hommage attendri à Jean de Cazevielle.

« ... Nous sommes redevables de la conservation de cette pièce curieuse & importante à Cazaveteri. Il est juste de rappeler ici la mémoire de celui qui a rendu ce service à la Patrie...

« En homme de lettres curieux de pièces rares, il avoit eu soin d'avoir une copie fidèle d'un Poème qui conservoit la mémoire d'un fait honorable pour Toulouse & qui intéressoit toutes les familles de cette grande ville ¹ ».

Ce n'est pas à Du Rosoy, auteur de l'emphatique histoire de Toulouse imprimée à Paris en 1772 qu'il faut demander une critique sévère.

Comme Dom Vaissete, l'auteur accepte le récit de *La Vérité* & le résume ainsi dans son texte :

« Duguesclin alla ensuite à Toulouse ; il engagea quatre cens des principaux habitans à se ranger sous ses bannières pour venir avec lui en Espagne cueillir des lauriers. La plupart

¹ *Examen de l'Ode historique sur le départ des quatre cens Nobles Toulousains qui en 1366 accompagnèrent Bertrand Duguesclin à la guerre d'Espagne.*

[66] de ces Toulousains étoient de la plus ancienne noblesse. On y trouve les noms des *Simon Lautrec, Luc Castelnau, Jean Monlor, Bertrand Monluc, Paul Monpesat, Mathieu & Arnaud Jossé-Louvreins, Jean Goirans, Huc Lespinasse, Jean de Gramond, Barthélémy Lordat, Jean Barravi, Bernard du Bourg, Paul Nogaret* & beaucoup d'autres. Les Compagnies défilèrent par le Bas-Languedoc..... »

Du Rosoy réimprime ensuite le texte & la traduction de M. de Ponsan dans ses notes historiques (pp. 12-29), avec une courte notice, où après avoir résumé en peu de mots le sujet de la composition & rappelé comment « Charles V chargea le héros de son règne de venger en même temps le nom françois, l'Hymen & la Nature », il ajoute : « Comme l'Ode historique que nous allons donner, contient les faits les plus remarquables de cette expédition, nous laisserons à nos Lecteurs le plaisir de les voir dans ce Poème lui-même. »

Dans quelques commentaires insérés à la suite, l'écrivain réédite l'argumentation de M. de Ponsan & proclame comme faits hors de discussion l'authenticité d'une Ode intitulée *La Vérité*, & la lecture de cette pièce en séance publique, sous les yeux de Clémence Isaure, « dans le Consistoire de l'hôtel de ville, le jour même de la distribution des fleurs. »

Une note détone en 1774, au milieu de ce concert de répétitions louangeuses. L'édit de Compiègne, du mois d'août 1773, qui portait approbation de nouveaux statuts pour l'Académie des Jeux-Floraux, ayant assuré à cette compagnie des privilèges dont les Capitouls croyaient avoir à se plaindre, M. Lagane, procureur du Roi de la ville & sénéchaussée, eut mandat de rédiger un plaidoyer pour la défense des intérêts municipaux, & dans ce plaidoyer imprimé par ordre du Conseil de ville sous le titre « Discours contenant l'histoire des Jeux-Floraux & celle de Dame Clémence », il eut occasion de discuter la chanson de *La Vérité* en se plaçant au point de vue particulier de la question de Clémence-Isaure.

Lagane soumit à un examen nouveau les manuscrits de M. Josse, encore conservés par la famille, manuscrits qui étaient au nombre de deux, un recueil de portraits & notices généalogiques intitulé *Liber Iconum* & un recueil de commentaires

[67] se référant au même sujet, sous le titre, *Observationes in librum iconum & genealogiam historicam Jodocorum Lauverniorum*.

Il réimprima intégralement le certificat d'origine dont nous avons parlé plus haut, fit voir que M. de Ponsan l'avait tronqué dans l'intérêt de sa thèse, signala ce passage vraiment décisif du *Liber Iconum* : « Cette ode ci-contre a été faite le 1^{er} avril 1367... Cette dite Ode remporta un prix à la Maison de Ville de Toulouse cette dite année 1367 », le titre de la pièce elle-même « Ode faite en 1367 & le premier avril ; » constatation d'autant plus intéressante que, dans la pièce lue à l'hôtel de ville le 1^{er} avril 1367, se trouvent mentionnés la bataille de Navarrete qui eut lieu trois jours plus tard, le 3 avril 1367, la captivité de Duguesclin qui dura jusqu'en 1368, la seconde campagne des Compagnies en Castille terminée en 1369 & l'élévation de du Guesclin à la dignité de Connétable de France qui fut faite par le roi Charles V au mois d'octobre 1370.

Passant ensuite à l'examen historique & philologique du texte, Lagane en déduisit des conclusions très nettes & très fermes.

« Tout cela démontre, dit-il, que cette chanson qui dut le jour à des intérêts particuliers, fut forgée au siècle dernier ; l'auteur en employa l'idiome vulgaire presque partout ; il y mêla des termes du quinzième siècle, pour lui donner un air d'antiquité ; & il est difficile de concevoir pourquoi il y fit entrer divers mots, les uns de la basse Gascogne, les autres Espagnols, que notre langage n'a jamais admis. »

Il faut croire que ce jugement sévère, mais parfaitement juste, est passé inaperçu, enfoui qu'il était dans un ouvrage de controverse un peu trop hérissé de textes & de comptes pour intéresser la curiosité publique ; car, malgré une critique aussi bien fondée, la pièce toulousaine n'a pas cessé de faire illusion aux érudits.

En 1826, le poème de la *Bertat* fait sa réapparition à titre de document historique, en très honorable compagnie dans le quatorzième volume de la *Collection des chroniques nationales françaises*, publiées par J. A. Buchon.

[68] En 1834, M. d'Aldéguier, dont l'esprit caustique traite avec irrévérence tant de légendes locales & qui a rarement encouru le reproche de crédulité, ne discute pas l'authenticité de la *Canso*, &, tout en la traitant d'une façon assez dédaigneuse, l'enregistre néanmoins comme source d'information.

« Du Guesclin, dit-il, prit les grandes compagnies à sa solde, & fut suivi aussi de quatre cents des principaux habitants de Toulouse & des environs. Un mauvais poète fit entrer dans un récit monotone les noms de tous les braves Toulousains qui suivirent le héros français dans cette expédition. Ce récit fut déclamé en séance publique de la société de la Gaie Science, en présence des magistrats & d'une certaine dame Clémence, dont on ignore le nom ainsi que la famille... Il est vraisemblable que cette année là, la dame Clémence avait joint au laurier d'un des *fins aimans* quelque fleur ou quelque somme d'or ou d'argent & qu'elle fut payée de sa générosité par ce témoignage de reconnaissance. Quoi qu'il en soit de l'illustre inconnue, qui, selon ce monument, vivait certainement en 1372, lorsque le poète paya ce tribut de reconnaissance à la protectrice, & d'admiration à la mémoire des quatre cents braves, trois cents d'entr'eux avaient trouvé la mort dans cette expédition ; &, ce qui était presque aussi triste, les grandes bandes ou compagnies étaient rentrées en France ¹... »

En 1837, Michelet, racontant dans le troisième volume de l'*Histoire de France* (p. 456), avec son style pittoresque & sa vive mais sommaire intuition des réalités, la campagne de Du Guesclin en Castille, s'est laissé prendre aussi à la mystification toulousaine, relevée par lui dans le grave in-folio de Dom Morice : il n'en fait pourtant qu'une rapide mention :

« On a, dit-il, sur l'expédition d'Espagne, un **chant languedocien** : *A Dona Clamença, Cançon ditta la Bertat, &c.*, 1367. Don Morice I, p. 16, & Froissart IV, p. 286. »

Deux ans après, paraissait une nouvelle *Histoire de Toulouse, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, rédigée sous la

¹ *Histoire de la ville de Toulouse, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours*, par J.-B.-A. d'Aldéguier. Toulouse, J.-B. Paya, t. III (1834), p. 172.

[69] direction de MM. Cayla & Paviot : on peut y lire, p. 456 : « L'immortel Duguesclin, pour témoigner sa reconnaissance au routier qui avait payé une partie de sa rançon, après la bataille d'Aurai, se rendit à Toulouse, réunit sous sa bannière quatre cents chevaliers, qui le suivirent au-delà des monts, pour courir des aventures & cueillir des lauriers. Ils emmenèrent à leur suite les bandes de routiers, partisans de Transtamare, & Toulouse fut ainsi délivrée de ces dangereux ennemis ¹. »

En 1839, M. E. Charrière, imprimant, dans la collection de documents inédits sur l'Histoire de France, la chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvellier, trouvère du quatorzième siècle, écrit à propos de la **pièce patoise** la note suivante :

« A son passage à Toulouse, du Guesclin fit une recrue de 400 volontaires, dont les principaux sont nommés dans le **chant languedocien** qui a pour titre : A dona Clamança, cançon ditta la Bertat, fatta sur la guerra d'Espagnia, fatta pel generoso Guesclin asistat des nobles Moundis de Tholosa, 1365. Ce chant, imprimé à la suite des œuvres de Goudouli, p. 21, édit. de 1694, a été réimprimé dans l'édition de Froissart de M. Buchon qui l'a publié de nouveau à la suite de la chronique en prose de Du Guesclin, imprimée dans le *Panthéon littéraire*. »

En 1841, M. Buchon, imprimant dans le *Panthéon littéraire* un choix de chroniques & mémoires sur l'Histoire de France y donne place à la **Chanson de la vérité** qu'il intitule : **Romance en langue limosine** sur l'expédition du comte du Guesclin.

Il consacre à cette pièce, dans son introduction, une note agrémentée de considérations philosophiques (p. XI).

« Quant à la chanson en langue limousine appelée *la Bertat* (la Vérité), elle porte la date certaine d'avril 1867 & les faits qu'elle rappelle ont toute la physionomie du temps. [70]

¹ Un poète du quatorzième siècle célèbre cette expédition dans un long poème intitulé : *Cansou dita la Bertat*. J'en donne un extrait pour faire connaître le langage du temps (!). (Suivent six strophes).

On y lit surtout que, dans cette expédition contre un prince ami des Juifs :

Le tot se fasia per la fe,

Et c'est au nom de la foi qu'on croyait aller défendre, que cette guerre obtint du Pape les avantages religieux d'indulgences réservées communément aux croisades...

« La *Bertat* nous a été conservée parmi d'autres anciennes poésies méridionales, dans une ancienne édition du poète Goudouli. »

M. Dumège était trop sujet aux entraînements de son imagination pour ne pas faire à la prétendue *Canso* une place d'honneur dans ses ouvrages.

Avec lui, l'aventure prend un caractère épique. Il écrit, en 1844, dans le second volume de son *Histoire des Institutions de la ville de Toulouse* :

« L'ardeur militaire des habitants de Toulouse fut vivement excitée, & déjà plusieurs braves se préparaient pour aller se ranger sous les bannières du Connétable, lorsque, le 3 décembre (1365), celui-ci arriva dans la capitale du Languedoc. Sa présence excita le plus vif enthousiasme, & un poète des dernières années du quinzième siècle a, dans une *Canso* intitulée *la Vertat*, esquissé l'effet magique produit par le séjour de Duguesclin dans cette ville. Le récit est naïf, sans ornements, mais circonstancié & très précieux, car il fait connaître une foule de familles toulousaines...

« Parmi ceux que l'auteur nomme, on en trouve plusieurs qui étaient issus de familles chevaleresques & très anciennes, ou qui étaient entrés dans le Capitoulat. L'auteur donne ensuite les noms des plus valeureux chevaliers toulousains & de ceux qui étaient les plus renommés dans les joutes & dans les tournois. »

M. Dumège revient sur le même sujet dans la note 15 du septième volume de son édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, où, moins discret que les Bénédictins, il réimprime intégralement l'ode historique : « l'arrivée de Bertrand Duguesclin à Toulouse excita l'enthousiasme de la population de cette ville. Quatre cents jeunes gens s'enrôlèrent sous ses [71]

drapeaux, & partirent avec lui, après avoir assisté au service divin dans l'église de Saint-Saturnin. Lafaille n'a pas dit un mot de cette anecdote, mais dans ses *Additions & corrections* il rapporte ce fait consigné dans une ode historique intitulée *la Bertat* ou *la Vérité*. Cette ode lui fut communiquée, dit-il, par M. de Jossé (M. de Josse Lauvreins). Mais au lieu de l'insérer dans ses *Additions*, il la donna à l'imprimeur Pech, qui la mit à la suite de la troisième édition des œuvres de Goudelin. Cette copie était d'ailleurs extrêmement fautive. Lafaille croyait y retrouver le langage du quatorzième siècle ; nous avons cru y reconnaître celui de la fin du quinzième siècle, en observant néanmoins que plusieurs des mots employés par l'auteur n'appartiennent pas au dialecte de Toulouse. Dom Vaissete qui aurait dû peut-être rapporter en entier cette pièce dans les Preuves de son histoire, s'est borné à indiquer l'édition donnée par Pech, des œuvres de Goudelin. Nous avons cru devoir réparer cette omission, & c'est d'après deux manuscrits, dont l'un porte la date de l'an 1502 que nous publions le texte de cette ode ou *Canso*. »

Ce texte, prétendu rétabli d'après une leçon plus ancienne, que personne ne verra probablement jamais, comme beaucoup de monuments merveilleux révélés par M. Dumège, n'est qu'une rectification par à peu près & fort incomplète de quelques-unes des fautes de langue dont l'édition Pech est émaillée.

En résumé, il existe à l'heure qu'il est, sans parler des extraits ou citations partielles, douze éditions de *la Bertat* dont voici l'énumération :

1° 1694 : édition *princeps* : *Las Obros de Pierre Goudelin augmentados de fbrço pessos*. Appendice, pp. 21-29.

2° 1707. Dom Lobineau. *Histoire de Bretagne*, I, p. 116.

3° 1713. Goudelin. Edition Jean-François Caranove, pp. 296-304.

4° 1716. Goudelin. Edition Claude-Gilles Lecamus, pp. 298-306.

5° 1742. Dom Morice. Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique & civile de Bretagne, I, p. 322.

6° 1764. *Histoire de l'Académie des Jeux-Floraux*, par

[72] M. de Ponsan, trésorier de France de la généralité de Toulouse, l'un des quarante de l'Académie des Jeux-Floraux. Toulouse, veuve Pijon, 1764, II, p. 32.

7° 1772. Du Rosoy. *Annales de la ville de Toulouse*, II. Notes historiques, pp. 12-29.

8° 1811. Goudelin. Edition J.-A. Caunes, rue des Balances, pp. 285-293.

9° 1831. Goudelin. Edition Caunes, rue des Tourneurs, pp. 261-270.

10° 1826. *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire, du treizième au quatorzième siècle*, par J.-A. Buchon, t. XIV. Appendice.

11° 1841. *Panthéon littéraire*. Buchon. Choix de Chroniques & Mémoires sur l'Histoire de France, p. 100.

12° 1844. Dumège. *Histoire générale de Languedoc*, t. VII, p. 95.

Douze éditions dans l'espace d'un siècle & demi, voilà, sans contredit, une brillante fortune pour une pièce littéraire que ne distinguent ni le mérite de la composition, ni l'agrément du style, ni le charme de la poésie. Nous laissons de côté l'optimisme professionnel des éditeurs de pièces patoises, naturellement portés à l'indulgence ; mais le patronage de graves érudits comme Dom Lobineau & Dom Morice, les emprunts faits par des historiens éminents & des écrivains de marque ne sembleraient-ils pas mettre l'authenticité du document à l'abri de tout soupçon? Une étude un peu attentive de la pièce en elle-même, au point de vue du fond & de la forme, doit cependant nous conduire à des conclusions bien différentes.

E. ROSCHACH.

(A suivre.)

UNE CROISADE APOCRYPHE

LA CANSO DE LA BERTAT

PASTICHE ROMAN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

(SUITE ET FIN)

II. — HISTOIRE.

Il est temps d'aborder l'étude directe de la pièce dont nous venons d'exposer les péripéties bibliographiques, afin d'en dégager ensuite toutes les indications essentielles au point de vue de l'histoire, de la langue & du rythme & d'arriver ainsi à déterminer aussi rigoureusement que possible le degré de créance qu'elle mérite.

La composition forme un ensemble de deux-cent quatre-vingt-huit vers de huit syllabes, groupés en quarante-huit sizains dont les tercets riment deux à deux.

En voici l'analyse exacte & les divisions :

I-II. — Invocation à Dame Clémence : exposition sommaire du sujet : guerre entre Pierre-le-Cruel & Henri de Transtamare, assisté de Du Guesclin. (V. 1-12.)

III-IV. — Passage de Bertrand Du Guesclin en Languedoc ; engagement de volontaires toulousains. (V. 13-24)

V-VII. — Enthousiasme religieux excité à Toulouse par cette expédition. (V. 25-48.)

VIII-IX. — Départ des volontaires toulousains après une grand'messe à Saint-Sernin. (V. 49-54.)

X-XVI. — Dénombrement de quatre vingts héros choisis parmi les quatre-cents volontaires. (V. 55-96.)

[288] XVII. — Itinéraire de la troupe par Auzeville, Castelnaudary & Carcassonne. (V. 97-100.)

Réception des volontaires par le Duc d'Anjou. (V. 101-108).

XVIII. — Concentration au camp de Perpignan sous le commandement du prince Henri. (V. 109-116.)

XIX. — Exposé sommaire des causes du différend entre les deux frères. (V. 117-127.)

XX-XXIII. — Récit très abrégé de la campagne : couronnement du prince Henri par Du Guesclin. (V. 128-135.)

Évasion de Pierre-le-Cruel ; son voyage à Bordeaux. (V. 136-140.)

XXIV. — Campagne du prince de Galles en Navarre.

XXV. — Prise du Roi de ce pays & bataille de Nadres (Navarette). (V. 141-150.)

XXVI. — Prise & captivité de Du Guesclin, Audrehem & Villaines. (V. 151-156.)

XXVII-XXIX. — Évasion d'Henri de Transtamare ; son voyage à Avignon, à Narbonne & à Bordeaux ; son entretien avec Du Guesclin. (V. 157-174.)

XXX-XXXII. — Entretien de Du Guesclin & du prince Noir qui fixe le prix de sa rançon. (V. 175-194.)

XXXIII-XXXIV. — Voyage de Du Guesclin : assistance pécuniaire du Roi, du Pape & du Duc d'Anjou ; rachat des prisonniers. (V. 195-200.)

XXXV-XXXVIII. — Seconde campagne de Du Guesclin en Espagne. (V. 201-222.) Prise de Burgos, de Madrid & de toute la Castille ; supplice de Pierre-le-Cruel à Séville. (V. 221-228.)

XXXIX-XLI. — Moralité des événements. (V. 229-246.)

XLII. — Élévation de Du Guesclin à la dignité de connétable. (V. 247-252.)

XLIII. — Pertes de l'armée française. (V. 253-258.)

XLIV. — Exploits de Mathieu Josse Lauvreins, arbalétrier, tué à Nadres. (V. 259-264.)

XLV-XLVI. — Mort de dix autres volontaires toulousains à Burgos, Madrid & autres lieux. (V. 265-276.)

XLVII. — Mort de deux-cents autres volontaires. (V. 276-282.)

[289] XLVIII. —Épilogue à Dame Clémence. (V. 283-288.)

Les faits indiqués plutôt que racontés dans cette chronique rimée de moins de trois cents vers embrassent, comme on le voit, une période de cinq ans, depuis le mois d'octobre 1365, date du départ de Du Guesclin à la tête des compagnies jusqu'au 2 octobre 1370, date de l'élévation de Du Guesclin à la dignité de connétable. Ce simple rapprochement de dates montre déjà avec quelle légèreté a été rédigée la note du conseiller Josse-Lauvreins, propriétaire du manuscrit original qui présente la *Canso* comme lue aux Jeux-Floraux de Toulouse au mois d'avril 1367. Mais il y a, dans le texte même, d'autres preuves purement matérielles qui démontrent la fausseté de cette assertion.

Ainsi, dans la strophe 18, l'auteur, après avoir nommé le duc d'Anjou, donne l'explication suivante :

C'était un puissant seigneur,
Noble, vaillant, de grand renom ;
Pour le Roi de France il gouvernait
En Languedoc... (V. 103-106.)

Le duc d'Anjou a occupé le gouvernement de la Province jusqu'en 1380 & n'est mort qu'en 1384. Ses administrés avaient assez de raisons bonnes & mauvaises, surtout mauvaises, de le connaître, après sa longue, fastueuse & onéreuse vice-royauté, pour qu'un méridional contemporain n'eût pas besoin de leur révéler qui il était.

Voilà donc une première donnée qui rejette au moins après l'année 1384 la composition de la pièce. On reconnaîtra qu'un intervalle d'une vingtaine d'années ne saurait être indifférent dans l'appréciation d'un témoignage historique.

Mais, à cet égard, les strophes V & VII sont encore autrement expressives.

Dans la première, le poète décrivant à sa façon l'enthousiasme religieux excité à Toulouse par la campagne d'outre-monts, pousse cette exclamation lyrique :

Dieu ! qu'était-ce *dans ce temps-là* !... (V. 25.)

[290] & un peu plus loin,

Le tout se faisait pour la foi ;
 Ne faut donc s'étonner pourquoi
 Le monde avait tant de courage,
 Puis qu'on a vu en autre temps
 Pour elle périr tant de gens ! (V. 37-41.)

Dans ce temps là n'est pas non plus d'un contemporain. Quant à la strophe VII, la portée n'en est pas moins grande, ni la pensée de l'auteur moins transparente ; il croit évidemment appartenir à une époque où le monde n'a plus autant de courage parce qu'il n'a plus autant de foi ; il condamne indirectement l'indifférence de ses contemporains, il est *laudator temporis acti*. Le sentiment de cette décadence implique nécessairement une distance chronologique encore plus grande que la vie du duc d'Anjou, & il est hors de doute que le poète anonyme n'a pas cherché, comme son éditeur, à faire croire au public qu'il écrivait sa *Çanso* au lendemain des événements. Que devient la valeur de son œuvre en tant que document ? Quelle créance peut-elle assurer aux faits dont elle est l'unique garante ?

De tous les évènements relatés dans cette chronique, les uns sont exacts, les autres romanesques ou travestis, mais la plupart se trouvent ailleurs, soit dans Froissart, soit dans le poème de Cuvelier, soit dans diverses histoires de Du Guesclin.

Les seuls qui offrent un caractère incontestable d'authenticité, confirmés par des documents d'ordre divers, sont :

Le passage des grandes compagnies dirigées plutôt que commandées par Bertrand Du Guesclin, en Languedoc (mais dans la partie orientale de la Province), au mois de novembre & décembre 1365. (Bertrand était à Paris le 30 septembre, à Auxerre le 10 octobre, à Avignon du 12 au 16 novembre, à Montpellier du 29 novembre au 3 décembre, à Barcelone le 1^{er} janvier 1366) ;

La concentration générale des forces à Perpignan, dont il existe des preuves officielles à la date du 24 décembre 1365 ;

La marche victorieuse de l'expédition à travers l'Aragon &

[291] la Castille, le couronnement de Henri de Transtamare à Burgos, le 5 avril 1366 ;

La fuite du Roi Pierre à Bordeaux & ses conventions avec le prince de Galles, traité signé à Libourne le 23 septembre 1366 ;

L'expédition du prince de Galles à travers la Navarre, du 14 au 20 février 1367 ;

La bataille de Najera ou Navarrete le 3 avril 1367, la prise de Du Guesclin ;

Le voyage d'Henri de Transtamare en Languedoc, mai 1367 ;

La mise en liberté de Bertrand Du Guesclin, 27 décembre 1367 ;

Sa seconde campagne en Castille, la bataille décisive de Montiel, 14 mars 1369 & la mort du Roi Pierre ;

Enfin l'élévation de Bertrand Du Guesclin à la charge de connétable de France, vacante par la démission de Robert de Fiennes, 2 octobre 1370.

Ce qui appartient en propre à la *Canso*, ce que l'on ne rencontre dans aucun document antérieur, ce que tout le monde a emprunté à cette pièce bizarre, depuis Dom Lobineau jusqu'à Michelet, c'est exclusivement le départ des quatre cents volontaires toulousains, la liste de quatre-vingts d'entre eux & la glorification spéciale d'Arnaud & de Mathieu Josse-Lauvreins, héros parfaitement inconnus d'ailleurs, mais qui ont l'incalculable avantage de jouer un rôle essentiel dans la généalogie du conseiller Josse, propriétaire du manuscrit & premier éditeur de l'œuvre.

Sans raisonner en juge d'instruction bien pessimiste, n'est-on pas fatalement porté à tirer de cette circonstance des motifs de suspicion tout à fait inquiétants ?

Si maintenant on soumet la pièce à un contrôle historique un peu attentif, l'impression deviendra autrement défavorable.

Nous n'ignorons pas qu'il y a dans les compositions de ce genre, chroniques, épopées ou ballades, des inexactitudes de détail considérables. La difficulté où l'on se trouve, même en nos temps de critique rigoureuse, quand on veut connaître par le menu les événements contemporains, laisse deviner ce qu'on doit attendre de pièces écrites à une époque reculée &

[292] sur des traditions orales. Froissart, par exemple, fourmille de ces inexactitudes matérielles, ce qui n'empêche pas que son livre ne soit le plus merveilleux tableau & le plus vrai des réalités de la vie au quatorzième siècle ; on peut en dire autant, de la chronique rimée de Cuvelier, tout aussi souvent brouillée que Froissart avec la chronologie & la géographie ; mais il y a un genre d'infidélité, d'un caractère plus général, qui ne se rencontre pas dans ces œuvres écrites sous l'impression des événements & d'après le témoignage souvent embrouillé & confus, mais sincère, d'acteurs ou de témoins. Or, cette inexactitude d'ensemble, ce contre-sens moral, si l'on peut ainsi parler, éclate à chaque ligne dans la pièce toulousaine.

La *Canso de la Bertat* est en contradiction complète avec la vérité historique lorsqu'elle transforme en pieux chevaliers les bandes avides & indisciplinées dont Bertrand Du Guesclin délivra la France.

Si l'on en croyait notre poète,

L'honneur, la foi, l'amour de Dieu
Étaient les uniques motifs qui les conduisaient à la guerre.

(V. 19 & 20), & plus loin (v. 37.)

Tout cela se faisait par la foi.

Sans oublier la grand'messe dite à Saint-Sernin, avant le départ des chevaliers « tous remplis de dévotion & animés de la grâce de Dieu. »

Ce n'est pas ainsi que les chroniques contemporaines, les récits de Froissart, le poème de Cuvelier nous représentent les compagnies blanches.

Écoutez la voix autrement sincère & accentuée du trouvère français, écho fidèle des impressions & des souvenirs populaires, nous dépeignant en mille traits caractéristiques les allures morales & pieuses des routiers de Du Guesclin.

V. 7116. Mais ou noble royaulme ot tel confusion
D'une grande compaigne, & estaiet foison
Gent de mainte manière, de male nacion ;

.

[293] V. 7127. Tuit pillard, murdrer, traïteur & larron.
 Qui n'avoient pitié de fames ni d'enfans ¹,
 Si avoit des bastars & des autres meschans.

Le roi de France en gémit au milieu de son Conseil & demande un moyen de débarrasser le pays

De celle gent tirant
 Qui nostre pueple va ensemment destruisant.

Lorsque Du Guesclin va trouver les capitaines pour leur proposer l'aventure, il les trouve à dîner.

En I moult riche ostel qui moult fist à priser...
 L'ostel avoient pris & l'oste fait aler,
 Et buvoient bon vin qu'ils avoient aforé.

Le héraut de Messire Bertrand veut les flatter par quelques bonnes paroles dans le ton du milieu & leur adresse ce compliment délicat :

Vous estes bonne gent, on vous doit bien loer ;
 Vous avez bien à boire & très-bien à rifler,
 Et si ne vous fauldra ne paier ne compter.

Les premiers mots de Du Guesclin ne sont pas moins significatifs :

Tous riches vous ferai.

Huon de Cavrelay lui fait apporter à boire, & comme le chambellan de Charles V s'extasie sur la précieuse liqueur,

Voi ci I riche vin, ne sai qu'il vous cousta,

Le chevalier Vert répond sans ambage :

Onques nul hons vivans denier n'en demanda.

Et plus loin, voyez en quels termes Messire Bertrand caractérise l'existence de ses futurs compagnons d'armes :

V. 7305. A la vie visons comment usé l'avons :
 Efforcées les dames & arses les maisons,

¹ *La très vaillant Bertran Du Guesclin* (v. 7116, v. 7127.)

[294] Hommes, enfans occiz & tous mis à rençons ;
 Comment mangié avons vaches, buefs & moutons.
 Comment pillié avons oies, poucins, chappons,
 Et béu les bons vins, fait les occisions,
 Esglises violées & les religions,
 Nous avons fait trop pis que ne font les larrons

 Pour Dieu avisons-nous, sur les paiens alons
 Je nous ferai tous riches, se mon conseil créons,
 Et arons paradis ausi quant nous morrons. »

Lorsque Du Guesclin va rendre compte au roi du succès de sa mission, il ne ménage pas mieux sa nouvelle armée :

V. 7393. Je vous mettrai hors de vostre roiaulté,
 Toute la pieur gent de tout vostre regné.

Il les amène à la cour d'Avignon pour mettre leurs consciences en règle & les faire absoudre par le pape.

Les compagnons entendent bien être absous, mais ils demandent en sus deux cens mille besans pour le voyage ; & comme le premier cardinal que l'on rencontre semble donner à entendre que l'argent sera peut-être difficile à obtenir, Du Guesclin insiste.

V. 7576. Car je vous di pour vray qu'il en y a gramment
 Qui d'asolucion ne parolent noient
 Il ameroient mieulx à avoir de l'argent...

Le cardinal, portant au Saint-Père la requête des aventuriers ne fait pas un portrait plus flatté de ces dévots personnages.

V. 7618. Il ont ars maint moustier, mainte belle maison,
 Occiz fames, enfans à grant destruction,
 Pucelles violées & dames de grand non...

 Et cuillé maint joiel à tort & sans raison,
 Calices de moustiers, argent, cuivre, laiton,...
 Tous les maulz c'on puet faire plains de malefaçon.

Voilà, dans sa réalité sinistre, l'image qu'avaient laissée au cœur du peuple ces troupes de ravageurs que notre auteur

[295] nous représente remplies de dévotion & animées de la grâce de Dieu. Tous les témoignages contemporains sont identiques.

A la même époque (1366), d'après le rapport de Froissart, une de ces bandes, au service du prince de Galles, s'était venue enfermer à Montauban, & rayonnant autour de sa forteresse, venait, en pleine paix, exercer ses dévastations jusqu'aux portes de Toulouse. Amaury de Narbonne & le sénéchal de Toulouse, Guy d'Azay, s'en plaignent au capitaine de Montauban presque dans les mêmes termes que le poète français.

« Ce sont robeurs & pilleurs : qui ont durement couru sur le royaume de France... se vous estiez bien courtois à voz voisins, vous ne les devriez mie soustenir à rober & à piller les pouvres gens, sans nul titre »...

A quoi le capitaine de Montauban, qui paraît être un homme sans préjugé, se contente de répondre :

« S'ils vous ont fait aucun déplaisir, je ne voy mie qui vous en face droit, car ce sont gens d'armes. Il leur convient vivre, (ainsi qu'ils ont accoustumé), & sur le royaume de France & sur le prince. »

« Ce sont gens d'armes, reprennent les officiers français, qui ne savent vivre, fors de pillage & roberie & qui malcourtoisement ont chevauché sur nos mettres... ils ont ars, prins & pillé & fait moult de maux en la sénéchaussée de Toulouse dont les plaintes sont venues à nous ; & se nous leur souffrons ce faire, nous serions traistres envers le Roy nostre seigneur : qui icy nous a establis pour garder sa terre. »...

Et c'est au milieu même de ces temps de désolation & de deuil, lorsque la frontière anglaise cerne Toulouse par trois côtés, Quercy, Gascogne & Comminges, lorsque des cris de détresse ne cessent de s'élever vers le Roi, du sein de la ville affamée, c'est à ce moment que notre poète languedocien suppose une explosion d'enthousiasme religieux & un renouvellement de croisade, comme si la première croisade des Toulousains n'était pas de dégager les approches de leurs murailles, incessamment occupées, tous les documents contemporains en font foi, par les bandes de routiers qui battaient l'estrade.

[296] Le pays Toulousain était si loin d'éprouver cet enthousiasme de croisade, que d'après le témoignage de Froissart, très au courant des événements puisqu'il se trouvait à cette époque à Bordeaux, à la cour du prince de Galles, Henri de Transtamare étant venu, après la bataille de Navarrete, s'établir, par la faveur de Louis d'Anjou, dans le château de Roquemaure, « sur les marches de la principauté anglaise », à quelques kilomètres seulement de Toulouse, pour y former le noyau d'une armée nouvelle destinée à reconquérir son royaume, n'y put réunir qu'un corps de quatre cents Bretons¹ coureurs d'aventures, avec lesquels il se rendit en Bigorre & alla mettre le siège devant Bagnères.

Il faut voir comment le maréchal d'Audrehem, dans sa lettre au sénéchal de Beaucaire, datée de Nîmes le 20 septembre 1364, caractérise ces grandes compagnies dont la pièce toulousaine exalte l'édifiante piété. « Il est de notoriété publique, écrit-il, que beaucoup de scélérats & d'enfants d'iniquité, brigands & larrons, prenant le nom de compagnies, désolent toutes les parties du royaume de France & principalement les sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne & Beaucaire, depuis la ratification de la paix entre notre seigneur le Roi & le Roi d'Angleterre. On sait comment ces bandits ont osé porter leur témérité sur les personnes ecclésiastiques, les nobles & les communes, commettant des surprises & des meurtres, occupant ou livrant aux flammes les villes, villages, châteaux, lieux du patrimoine d'église, enlevant, outrageant & violant femmes mariées, veuves & vierges, même celles consacrées au culte divin, se rendant coupables de toute sorte de crimes, tant contre la majesté divine & la censure ecclésiastique que contre la dignité du pouvoir royal. Vainement pour arrêter en leur principe ces calamités & ces scandales, faire ample & large provision de gens d'armes & organiser une prompte résistance à ces fils de perdition, avons-nous fait des appels multipliés aux gens d'église, aux nobles & aux communes & tenté de les réveiller pour vaincre ces larrons avec l'aide de Dieu ou **[297]**

¹ Les quatre cents Bretons de Froissart n'auraient-ils pas suggéré au poète anonyme son invention des quatre cents volontaires toulousains ?.

les contraindre à vider honteusement le pays ; gens d'église, nobles & communes n'ont répondu à nos sommations que par la négligence & l'inertie, perdant leurs temps en vaines discordes & par leur faute, la malice des bandits a tellement augmenté qu'il devient presque impossible de réparer les maux accomplis & très difficile d'en arrêter les progrès... »

Quel contraste entre cette peinture saisissante du commandant des forces royales en Languedoc & les béates descriptions du **poète patois**¹ !

Notez d'ailleurs que les gens des compagnies ne se jugeaient pas autrement eux-mêmes & se reconnaissaient, sans plus de façons, coupables de tous les crimes que leur attribue le maréchal. Quoi de plus clair à cet égard que l'article 3 du traité de Clermont signé le 23 juillet 1362 entre le même maréchal d'Audrehem & le comte de Transtamare, au nom des capitaines & gendarmes des compagnies.

« Item que doresnavant ils n'emprisonneront & bouteront feux, ne efforceront femmes, ne prendront forts ne forteresses, ne chevaux ne autres bestes ou choses quelconques, fors seulement vivres pour leurs bouches d'eux & de leurs chevaux. » (Hay du Chastelet, p. 313. Preuves.)

En outre de cette grande inexactitude générale qui est déjà une condamnation si grave, les inexactitudes de détail abondent. L'annaliste Lafaille qui ne possédait pas une assez haute intuition de l'histoire pour saisir le vice essentiel de l'inspiration, avait du moins remarqué quelques-unes de ces erreurs de détail, & il en fait la remarque, mais sans y attacher autrement d'importance.

Si l'on veut bien serrer le texte de près, on verra que ces

¹ On lit dans un répertoire alphabétique des archives de Toulouse rédigé au seizième siècle : COMPAGNES GRANDES, qu'est autant à dire que un nombre de personnaiges le quel par horrible & cruelle inhumanité & embrasé d'ardeur d'avarice esmouvoit & suscitoit le temps jadiz les guerres & n'ayant en soy aucune pitié, religion, loyauté ny foy, causant la surabundant malice que regnoit en luy, desroboit plusieurs esglises & monastères, ravissoit & corrompoit plusieurs femmes & filles vierges, saccageoit diverses villes chasteaulx & autres lieux & biens temporelz & commettoit aultres innumérables persécutions...

Le 7 mai 1367, le pape Urbain V excommunia, par une bulle formelle, tous ceux qui faisaient partie des Sociétés de gens de guerre ou qui les favorisaient.

[298] détails n'en sont pas moins des charges très aggravantes contre le faussaire.

Dès la première strophe, v. 5, le poète donne au comte Henri, le titre de roi d'Aragon. Or à l'époque de la campagne de Du Guesclin, le royaume d'Aragon appartenait depuis 1336 à Pierre IV, le Cérémonieux.

A cette époque, le frère de Don Pedro n'avait qu'un titre légitime, celui de Comte de Transtamare ; un titre de prétention, adopté au commencement des hostilités, celui de roi de Castille & de Léon.

En tête de la lettre écrite de Navarette, l'avant-veille de la bataille par le prince de Galles à son adversaire, on lit l'adresse :

Al muy poderoso y alto principe Don Enrique, conde de Trastamara. .

En tête de la réponse, datée de Nardes, le lendemain :

Don Enrrique, por la gracia de Dios, rey de Castilla y de Léon.

La chronique rimée de Cuvelier, est sur ce point comme sur bien d'autres, en parfait accord avec l'histoire :

V. 6656. Cilz Henris dont je dis comme conte régna,...

V. 6688. Une noble conté en Espagne la lée
Que Tristemare a nom, c'est bien chose avérée.

Les soldats de Du Guesclin sont qualifiés d'*Argoulets* : autant vaudrait faire mourir Bayard d'un coup de bayonnette ou raconter les exploits des zouaves à la bataille de Fontenoy. Les Argoulets ont fait leur première apparition dans les armées de Louis XI. Personne, sous Charles V, ne supposait l'existence de ce Corps de cheveu-légers dont le nom reparaît souvent dans l'histoire des guerres du seizième siècle.

Quant à la liste des quatre-vingts volontaires d'élite, qui remplit les strophes X à XVI, XLV & XLVI, si l'on prend la peine de l'étudier d'un peu près, on est frappé du caractère artificiel & bizarre qu'elle présente. Le trait distinctif en est de manquer absolument d'homogénéité. C'est un ramassis de

[299] noms rappelant des dates & des origines diverses, laborieusement agencés d'après les nécessités de la rime.

Il y a un certain nombre de familles qui se trouvaient plus ou moins en vue au dix-septième siècle & auxquelles le rimeur avait dû naturellement songer pour faire un entourage convenable à ses favoris & protégés spéciaux les Josse-Lauvreins : ces messieurs ne pouvaient qu'être agréablement flattés d'avoir, en la personne de leurs ancêtres, fait la campagne de Navarrete en compagnie de Joan d'Ambres, Pol d'Auziella, Luc & Bernat Castelnau, Bernard Dubourg, Joan Goyrans, Joan de Gramont, Simon Lautrec, Bertrand & Arnaud Monluc, Pol Monpesati, Pau Nogareti ; Jean d'Ambres, le meilleur lancier, mort à Burgos le premier, représentait d'une façon tout à fait convenable le marquis d'Ambres, lieutenant général en Languedoc sous Louis XIV.

A travers ce peloton de cavaliers à familles persistantes, on n'est pas peu surpris de retrouver plus de vingt consuls de l'année 1286, tous mentionnés par Jean de Cazevielle dans sa Coutume de Toulouse. Jean de Cazevielle, invoqué précisément comme une autorité par l'éditeur de 1694 ! Plusieurs de ces consuls archaïques portent des noms isolés dans l'histoire de Toulouse & représentent des lignées du douzième ou du treizième siècles sans héritiers connus au quatorzième : Pons d'Aurola, Joan Bascou, Arnaud Bernard, André Bounet, Mateu Bousquetti, Hugo Burgada, Portal Delpont, Bertrand Falgar, Guilhot Garrigues, Médard Lacosta, Huc Lespinassa, Joan Monlanderi, où il est aisé de reconnaître, assez maladroitement travesti Peyre de Molandier, Pagan, Pey de Preinaco, Gléon Roaxio, Gilles San Loup, Joan Santibartio, Arnoul Trayet, (de Trajeto), Gaillard Toulousa, appartiennent, sauf le changement des prénoms, à cette équipe municipale du temps de Philippe le Bel.

D'autres sont encore plus anciens : Joan Caraboudas, variante incorrecte des Caraborda, connus dans l'histoire de Toulouse dès 1141 (Catel, *Comtes de Tolose*, p. 192), Joan Barrassi, Sans Guilabert, Martin de Lambes dès 1203 (*Ibid.*, p. 236.)

Distraction faite de quelques autres noms souvent répétés

[300] dans les fastes capitulaires de Toulouse, tels que les Morlas, maladroitement déguisés (Joan de Morlanos), les Colom (consuls de 1274), les Vignes..... plus divers noms de lieux qui ne coûtaient pas grand effort à un écrivain de la région, Gérard Berfeil, Robert Blaignaco, Mondousi, Joan Monferran, Miquel Monlau, Pey Montardi, Marc Sabouneri, Estèbe Seiches, Joan Montaudran..... certaines réminiscences de personnages ayant quelque notoriété locale au seizième siècle, Joan Ganelon, Gleon Pelehigues, Suau..... & enfin de simples prénoms transformés en noms patronymiques, Joan Estebe, Joan Martin, Joan Talairan, il ne reste plus, parmi les prétendus héros de *La Bertat* qu'un très petit nombre d'inconnus à peu près irréductibles qui portent, ou des noms de hasard, choisis sans cause spéciale par la fantaisie de l'écrivain, ou des gens de ses relations personnelles qu'il a pris plaisir à gratifier d'ancêtres dans l'armée de Du Guesclin : l'ensemble du dénombrement forme une mosaïque tellement disparate & contient tant d'anachronismes que la supercherie de l'auteur en ressort avec une parfaite évidence. On va jusqu'à distinguer les noms que le poète a relevés dans des textes latins & copiés littéralement sans en connaître la traduction romane, familière à tout le monde au quatorzième siècle. Les Roais, les Prinhac, les Morlas, les Molandier & bien d'autres avaient encore à cette époque trop de notoriété à Toulouse pour qu'un contemporain les déguisât, dans un écrit en langue vulgaire sous la forme *Roaxio, Preniaco, Morlanos, Monlanderi*.

III. — LANGUE.

Pour peu que l'on se soit familiarisé avec les formes régulières de la langue romane & que l'on ait appris à en suivre les transformations depuis la grande efflorescence de la poésie méridionale jusqu'aux bégaiements incorrects & confus des **patois de notre temps**, on ne tarde pas à s'apercevoir que la prétendue *Canso* languedocienne fourmille de fautes gros-

sières [301], & que ces fautes, tant par leur nombre que par leur parfaite concordance, ne peuvent pas être l'effet du hasard où d'une inadvertance de copiste, mais trahissent évidemment une **altération intime & essentielle de l'ancien idiome**, profondément pénétré par les influences de la langue d'outre-Loire, & qu'elles accusent, malgré quelques efforts d'archaïsme maladroits, une dégénérescence complète, dont tous les monuments authentiques & datés permettent sûrement de fixer l'époque au **dix-septième siècle**.

L'impression d'ensemble qui ressort de la lecture du poème est que cette pièce a été **pensée en français**, & recomposée ensuite assez laborieusement dans une **langue artificielle dont l'auteur était loin de posséder tous les secrets** & qu'il a cherché à vieillir, d'une façon souvent maladroite. Pour justifier cette observation qui est, à notre sens, décisive, il nous paraît indispensable de publier ici en regard le texte de 1694 & la traduction littérale en français ; on verra qu'à l'inverse du phénomène ordinaire, loin d'avoir à violenter la langue française pour lui faire suivre pas à pas la phrase romane, c'est la traduction qui présente les tours les plus normaux & les formes les plus naturelles, comme si elle avait été le moule sur lequel s'est calquée la formule patoise. Que l'on essaie le même exercice à l'égard d'une pièce romane bien authentique, empruntée à n'importe quel recueil, mais antérieure à la seconde moitié du seizième siècle & l'on verra combien l'originalité &, si l'on peut ainsi parler, la personnalité de la langue méridionale présente d'obstacles pour arriver à une version aussi scrupuleusement servile.

LA BERTAT

I.

1. Donna Clamença, se bous plats,
Jou bous diré pla las bertats,
De la guérria que s'es passada
Entre Péy, lou Rey de Leon,
5. Henric soun fray Rey d'Aragon,
E' dab Guesclin soun Camarada.

LA VÉRITÉ

I.

- Dame Clémence, s'il vous plaît,
Je vous dirai bien les vérités
De la guerre qui s'est passée
Entre Pierre, le Roi de Léon,
Henri, son frère, Roi d'Aragon
Et avec Guesclin, son camarade.

[302]**II.**

E lous Moundis qu'eron anats,
 E' les que n'oun tournen jamas,
 S'és qu'ieu demande recompença ;
 10. Perço qu'ieu nou meriti pas,
 D'abe de flous de bostos mas :
 Suffis d'abe bost' amistança.

III.

L'an mil tres cens soixanto cinq,
 D'eu boule d'eu Rey Carles-quint,
 15. Passéc en aquesta patria,
 Noble Seignou, Bertrand Guesclin,
 E' Baron de la Roquo Clarin,
 Menan ambet gendarmaria.

IV.

L'honor, la fê, l'amor de Deu,
 20. E'ron touts lous soulis moteus,
 Quets portavan d'ana fa guerra,
 Contra lous cruels Sarrazis ;
 Aquo fêc que nostes Moundis,
 Se boutéguen jouts sa banéra.

V.

Déu, qu'éro aquo en aquet tems !
 Las fennas qu'eron labets prens,
 Bouleban estar ajagudas,
 E' que lours Enfans fouron grans,
 Per poude pourta lours Carcans ;
 30. D'ambe bellas lanças agudas.

VI.

Les fils ne quittéguen lous pays,
 Força ne quittégon l'arays,
 E' d'autres quitteroun las letras ;
 Belcop quitegon lous Moüilhés,
 35. Qu'alqu'un ne scapéc lou coüilhé,
 Per prene l'arc é las Pharétras.

VII.

Le tout se fasio per la Fé,
 Nou cal donc s'estouna de que,
 Le Mounde abio tant de couratge,
 40. Pusqu'on a bist en autre tems,
 Per ella peri tant de gens,
 E' mas encaro de maynatge.

II.

Et les Ramondins qui étaient allés
 Et ceux qui ne retournèrent jamais,
 Sans que je demande récompense,
 Parce que je ne mérite pas .
 D'avoir des fleurs de vos mains;
 Il suffit d'avoir votre amitié.

III.

L'an mil trois cent soixante-cinq,
 Du vouloir du Roi Charles cinq
 Passa en ce pays
 Noble seigneur Bertrand Guesclin,
 Baron de la Roche Derrien,
 Emmenant sa gendarmerie.

IV.

L'honneur, la foi, l'amour de Dieu
 Étaient les uniques motifs
 Qui les portaient à faire la guerre
 Contre les cruels Sarrazins ;
 Cela fit que nos Ramondins
 Se mirent sous sa bannière.

V.

Dieu ! qu'était-ce dans ce temps-là !
 Les femmes qui se trouvaient grosses
 Voulaient être délivrées
 Et que leurs enfants fussent grands
 Pour pouvoir porter le harnais,
 Avec belles lances aigues,

VI.

Les fils en quittèrent leurs pères,
 Beaucoup quittèrent la charrue;
 Et d'autres quittèrent les lettres;
 Beaucoup quittèrent leurs femmes;
 Quelqu'un en esquiva le carcan
 Pour prendre l'arc & le carquois.

VII.

Le tout faisait pour la foi
 Ne faut donc s'étonner pourquoi
 Le monde avait tant de courage,
 Puisqu'on a vu en d'autre temps,
 Pour elle périr tant de gens
 Et encore plus d'enfants.

[303]

VIII.

45. Tout le moude partic content,
Pensan prene lour passotems
E' gagna l'Espagna d'ausida,
Sense cop ni perta de gens ;
May be n'y aura de mal-countens.
Après que bous m'aurets ausida.

IX.

50. Be partigoun de bon mayti,
Touts lous Moundis, de S. Sarni,
Après ab' ausit Messa grana,
E' toutis ples de debouceu,
Ramplits de la gracia de Deu,
S'en aneguén dret à l'Espagna.

X.

55. Entre touts éron quatre cens
Entre lous quals les plus balens,
E' estimats dins las palestras,
E' ron Pagan, Joan Sarabella,
Simon Lautréc, Pol d'Auziella,
60. Lou Majour, Suau, Joan de Restra.

XI.

65. Luc Castelnau, Joan Monlandéri,
Carles, Cenon, Marc, Sabouneri,
Arnoul, Trayet, é Huc, Amati,
Amalric Vinnes, Guilhot, Garrigue,
Joan Talairan, Gleon, Pelehigues,
Bertrand Monluc, Pol Monpesati.

XII.

70. Mateu Lalu, Joan Larrocco,
Guitrad Colom, Glaude Lapocque,
Mateu, é Arnaud Josse Laubreius,
Hugo Burgada, Joan Caraboudas,
Joan Martin, Bartoumeu Lourdas,
Pons Aurole, Joanot de Moulens.

XIII.

75. Gerard Berféil, Gaston de Lambes,
Richard Leon, d'ab Joan d'Ambres,
Paul de Buel, Robert Blaignaco,
Estebe Séiches, Antoni Porta,
Portal Delpont, Joan de Torta
Bertrand Falgar, Péy de Preinaco.

VIII.

- Tout le monde partit content,
Pensant prendre un passe-temps
Et gagner l'Espagne à la course,
Sans coup ni perte de gens;
Mais bien y aura des mécontents
Après que vous m'aurez entendu.

IX.

- Bien partirent de bon matin
Tous les Ramondins de Saint-Sernin,
Après avoir ouï grand'messe,
Et tous, pleins de dévotion,
Remplis de la grâce de Dieu,
S'en allèrent droit à l'Espagne.

X.

- Entre tous ils étaient quatre cents,
Entre lesquels les plus vaillants
Et estimés dans les palestres
Étaient Pagan, Jean Sarabelle,
Simon Lautrec, Pol d'Auzieile,
L'ainé Suau, Jean de Restre.

XI.

- Luc Castelnau, Jean Molandier,
Charles Cenon, Marc Sabonnère
Arnoul Traget & Hugues Amat,
Amaury Vignes, Guillot Garrigues,
Jean Talayran, Gléon Pelefigues,
Bertrand Monluc, Paul Montpezat.

XII.

- Mathieu Lalu, Jean Larocque,
Guitard Colom, Claude Lapocque,
Mathieu & Arnaud Josse Lauvreins,
Hugues Bourgade, Jean Caraborde,
Jean Martin, Barthélemy Lordas
Pons Aurole, Jeannot de Moulens.

XIII.

- Gérard Verfeil, Gaston de Lambes,
Richard Léon avec Jean d'Ambres,
Paul de Beuil, Robert Blagnac,
Étienne Seysses, Antoine Porte,
Portal Dupont, Jean de Torte,
Bertrand Fauga, Pierre de Prignac.

[304]**XIV.**

80. Miquél Monlau, Joan de Morlanos,
Joan Ganelon, é Paul Massanos,
Joan Goyrans, Hébert Abellana,
Huc L' espinassa, Joan Montelli,
Péy Montarssi, Joanot Morélli,
Joan de Grammont, Guilhot Dellana.

XV.

85. Gaillard Toulouse, Arnaud Bernard,
Bernard Deubourg, Simon Termat,
Pey Montardi, Gleon Roaxio,
Joan Brisson, Mateu Bousquétti,
Sans Guilabert, Pau Nogaréti,
90. Joan Bascou, Joan Santibartio.

XVI.

- Poton Pestél, Medard Lacosta,
Arman Monluc, Carles Delosta,
André Bounet, é Joan Barrassi,
Jacques Soules, Joan Monferran,
95. Gilles, S. Loup, Joan Montaudran,
Joan Estébe, Miquéou Galassi.

XVII.

- Touts be passégoun tras la bila,
S'en anéguen coucha à Aussebila,
D'aqui tout dreit à Castelnaud,
100. D'arri, puchent à Carcassonna,
Ount lou Duc d'Anjou en perçona
Lous recebouc anbe gran lau.

XVIII.

- Het era un poutent Seignou.
Noble, balent de grand renom,
105. Péu Rey de França, het goubernaba
En Languedoc, é assistouc,
D'argent, de blat, ço que poudouc,
L'armada que Guesclin menaba.

XIX.

- Touts pla contents dreyt Perpignan,
110. S'en anéguen randre ent' àl camp,
Oun se troubéguen may de milo,
Francez, Navarrez ou Bretous,
Haragous, Normans, ou Gascous,
Henric d'Espagna éra à lour filo,

XIV.

- Michel Montlaur, Jean de Morlas,
Jean Ganelon & Paul Massas,
Jean Goyrans, Hébert Avélane,
Hugues Lespinasse, Jean Montel,
Pierre Montarsin, Jeannot Morel,
Jean de Grammont, Guillot de Lane.

XV.

- Gaillard Toulouse, Arnaud Bernard,
Bernard Du Bourg, Simon Termat,
Pierre Montardy, Gléon Roaix,
Jean Brisson, Mathieu Bousquet,
Sans Guilabert, Paul Nogaret,
Jean Bascou, Jean Saint-Bars.

XVI.

- Poton Pestel, Médard Lacoste,
Arnaud Monluc, Charles Deloste,
André Bonnet & Jean Barras,
Jacques Soulès, Jean Monferrand,
Gilles Saint-Loup, Jean Montaudran,
Jean Estève, Michel Galas.

XVII.

- Tous passèrent à travers la ville,
S'en allèrent coucher à Auzeville,
De là tout droit à Castelnaud
D'Arry, puis à Carcassonne
Où le duc d'Anjou, en personne,
Les reçut avec grand loz.

XVIII.

- C'était un puissant seigneur,
Noble, vaillant, de grand renom ;
Pour le Roi de France il gouvernait
En **Languedoc**, & il assista,
D'argent, de blé, de ce qu'il put,
L'armée que Guesclin menait.

XIX.

- Tous bien contents, droit à Perpignan,
S'en allèrent rendre au camp
Où se trouvèrent plus de mille
Français, Navarrais ou Bretons,
Aragonnais, Normands ou Gascons;
Henri d'Espagne était en leur file.

[305]**XX.**

115. D'ambe sous brabes compaignous
 Que quad'un ne bailho pla dous,
 Het éro lou Rey d'Aragou,
 Fray de Péy lou Rey de Castilha,
 Qual per abe ausit Blanca filha;
 120. Del bon Seignou Duc de Bourbou

XXI.

- E' espousat la Sarrasina,
 Filha deu Rey bella Marina,
 E' quitat la ley déu bon Déu,
 Per abe boulgut obligear,
 125. Henric son fray d'homatgear,
 L'Aragou dizen qu'ero syu.

XXII.

- Bebous atirec dins sa terra,
 Ont féguen ta grana guérta,
 Que res nou resistouc al bras,
 130. A l'arbalesta é à la lança,
 D'aquella Noblessa de França,
 Que passéc tout pel coutelas.

XXIII.

- Guesclin courounec Rey d'Espagna
 Henric, noun pas ses gran magagna :
 135. Et casséc tous lous Sarrazis,
 Mas Péy s'escapéc, é auta léu,
 Be s'en fugic ent' à Bordeaux,
 Demanda força à sous amycs.

XXIV.

- Le Prince de Galles proumétéc,
 140. De fa mouns-marabilhas per et,
 Coumo féç, é pourtat dembia,
 Countro ets Frances sous enemics,
 Ne passéc per tout lou pays,
 Deu Navarres dret Fontarbia.

XXV.

- Prenouc Pey lou Rey de Nabarra,
 E' fasouc als nostres grand tara,
 Contr'ets ne gaignec tres batailhas :
 A la darrera per malhur,
 A Nadres aguec tal boun-hur,
 150. Que lous batouc d'estoc é de tailha.

XX.

- Avec ses braves compagnons,
 Dont chacun en valait bien deux ;
 Il était le Roi d'Aragon,
 Frère de Pierre, Roi de Castille,
 Lequel, pour avoir occis Blanche, fille
 Du bon Seigneur duc de Bourbon

XXI.

- Et épousé la Sarrazine,
 Fille du Roi Belle Marine
 Et quitté la loi du bon Dieu,
 Pour avoir voulu obliger
 Henri, son frère d'hommager
 L'Aragon, disant qu'il était sien,

XXII.

- Bien les attira dans sa terre,
 Où ils firent si grande guerre
 Que rien ne résista au bras,
 A l'arbalète & à la lance
 De cette noblesse de France
 Qui passa tout par le coutelas.

XXIII.

- Guesclin couronna Roi d'Espagne
 Henri, non sans grande perte,
 Et chassa tous les Sarrazins ;
 Mais Pierre s'échappa & aussitôt
 S'enfuit jusques à Bordeaux,
 Demander force à ses amis.

XXIV.

- Le prince de Galles promet
 De faire monts & merveilles pour lui,
 Comme il fit, &, porté d'envie,
 Contre les Français, ses ennemis,
 Il passa par tout le pays
 Des Navarrais, droit à Fontarbie.

XXV.

- Il prit Pierre, Roi de Navarre
 Et fit aux nôtres grand dommage;
 Contre eux il gagna trois batailles :
 A la dernière, par malheur,
 A Najera, il eut tel bonheur
 Qu'il les battit d'estoc & de taille.

[306]**XXVI.**

- Guesclin, Odren é Villanés,
 Prenguec tous tres sous prisounés,
 E' moult d'altra bella Noublessa,
 Be lous menéc tous estacats,
 155. Ambe fort granas cruautats,
 Deguens Bordéux sa fortalessa.

XXVII.

- Henric escapéc en dolença,
 É s'en anéc enta Proubença,
 Trouba lou Papo en Avignoun,
 160. D'aqui s'en anéc per lou Rona,
 Troubal' Duc de Borbon à Narbona
 Qu'el resebec coumo mignoun.

XXVIII.

- Péy s'en anéc en Pelerin,
 Beze à Bordéux Bertran Guesclin ;
 165. E' l'y parléc dins la prisou :
 Disen que cailho a tort ou dret,
 Qu'el ambe tous sous argoulets,
 Fousson mesis à la rançon.

XXIX.

- Qu'el sabio d'ount abe la pagua,
 170. Que l'aurio al despens de sa bagua :
 Guesclin lou remerciéc be fort,
 E' ne juréc que dins bréu tems,
 E é d'ambe toutos sas gens,
 Serion ou escapats ou morts.

XXX.

- E s'en anéc tout escalfat,
 Troubal' Prince qu'éro lebat,
 Le prega del' metre a rançon,
 Que de bon cor la pagario,
 Quand be el l'y demandario
 180. Cent milo francs ou un millou.

XXXI.

- Que per sourti d'ambe sa gracia,
 N'oun debio pas teni fisancia,
 Pesque l'abio tant maltratrat,
 De l'abe tengut tant captiu,
 185. Per abe batut lou Jousyu,
 Aquel Rey Péy tant mal carat.

XXVI.

- Guesclin, Audrehem & Villaines
 Il les prit tous trois ses prisonniers,
 Et beaucoup d'autre belle noblesse;
 Il les mena tous attachés,
 Avec fort grandes cruautés
 Dans Bordeaux sa forteresse.

XXVII.

- Henri échappa fort dolent
 Et s'en alla en Provence
 Trouver le Pape dans Avignon ;
 De là, il s'en fut par le Rhône
 Trouver le duc de Bourbon à Narbonne,
 Qui les reçut comme un mignon.

XXVIII.

- Puis, il s'en alla en Pèlerin
 Voir à Bordeaux Bertrand Guesclin,
 Et lui parla dans sa prison,
 Disant qu'il fallait, à tort ou à raison,
 Que lui & tous ses argoulets
 Fussent mis à rançon

XXIX.

- Qu'il savait d'où avoir la paie,
 Qu'il l'aurait aux dépens de sa bague;
 Guesclin le remercia bien fort
 Et lui jura qu'en peu de temps
 Lui & tous ses gens
 Seraient ou échappés ou morts.

XXX.

- Et il s'en alla tout échauffé,
 Trouver le prince qui était levé,
 Le pria de le mettre à rançon,
 Que de bon cœur il la paierait,
 Quand même il lui demanderait
 Cent mille francs ou un million.

XXXI.

- Que pour sortir avec sa grâce
 Il n'en devait tenir confiance,
 Puisqu'il l'avait tant maltraité
 De l'avoir tenu tant captif
 Pour avoir battu le Juif,
 Ce Roi Pierre si mal famé.

[307]

XXXII.

Le Prince estounat del lengatge
 E' mas encaro del couratge,
 De Guesclin gaignat de razou,
 190. Be lou boutéc a soixanto millia,
 Doublons d'or ambe sa quadrilla,
 Guesclin labets de grand passiu.

XXXIII.

Juréc que per la mala gaigna,
 Henric mouririo Rey d'Espagna,
 195. E' s'en anéc cerca la pagua ;
 Le Rey l'y dounéc cent flourins,
 Le Papo lin déc quate-bins ;
 E' l'Duc d'Anjou déc mila targuas.

XXXIV.

D'an tant gran somma de dinés
 200. Et rescatéc sous presounés,
 E s'en anéc dret en Espagna,
 Henric y fourec auta leu,
 Lours gens tabes sur de Mouréus,
 Attaquen touts Péy la billania.

XXXV.

Qu'ero ambe lous de son Pays,
 205. E' quatebins-mil Sarrazis,
 Les attendouc d'un grand couratge,
 Fisanca al nombre de sas gens,
 E, crezen quéron mas balens,
 210. Qu'à Nadres qu'en féc tel carnatge.

XXXVI.

May l'abugle nou bezio pas,
 Que les Angles nou y eron pas,
 Perço qu'el n'abio pas tengut
 Sa paraulo après la bictoria,
 215. Mas l'abio abandounat de gloria,
 Ses l'y paga lou proumetut.

XXXVII.

Les nostes n'éron estounats,
 De quant que lour éro arribat,
 Esperabon de Déu la gracia,
 220. De surmounta lous Enemics,
 De conquista tout lou País,
 Pus qu'el pot tout, masque l'y placia.

XXXII.

Le prince, étonné du langage,
 Et plus encore du courage
 De Guesclin, gagné par raison,
 Bien le mit à soixante mille
 Doublons d'or avec son quadrille;
 Guesclin, alors, de grand' passion

XXXIII.

Jura que, par la male chance,
 Henri mourrait Roi d'Espagne,
 Et s'en alla chercher la paie;
 Le Roi lui donna cent florins,
 Le Pape lui en donna quatre-vingts
 Et le Duc d'Anjou, mille targes.

XXXIV.

Avec si grande somme de deniers,
 Il racheta ses prisonniers
 Et s'en alla droit en Espagne.
 Henri y fut aussitôt,
 Leurs gens aussi, sur des Barbes,
 Ils attaquèrent tous Pierre la Vilenie,

XXXV.

Qui était avec ceux de son pays
 Et quatre-vingt mille Sarrazins,
 Et les attendit de grand courage,
 Se fiant au nombre de ses gens,
 Et croyant qu'ils seraient plus vaillants
 Qu'à Najera où il fit tant de carnage.

XXXVI.

Mais l'aveugle ne voyait pas,
 Que les Anglais n'y étaient pas,
 Parce qu'il n'avait pas tenu
 Sa parole après la victoire
 Mais l'avait abandonné, par gloire,
 Sans lui payer le prix promis.

XXXVII.

Les nôtres en étaient étonnés,
 Par tout ce qui leur était arrivé,
 Ils espéraient de Dieu la grâce
 De surmonter les ennemis,
 De conquérir tout le pays,
 Puisqu'il peut tout, comme il lui plaît.

[308]**XXXVIII.**

225. Coumo esperabon lour benguec,
Car dins siés mes Guesclin prenguec
Burgos, Madrid, toda la Castilha,
Sieys batailhas countro ets gaignéc
Pey lou Rey prisounié prenguéc,
Son cap fouc coupat à Sabilha.

XXXIX.

230. D'aqui bezén coumo les méchans
Finissen leurs jours & leurs ans,
E' coumo Déu les recoumpensa.
A jamas elis soun maudits,
Mas quemas del qu'abion amis,
E' degus n'a d'eus soubenença.

XL.

235. Au loc que les que preguen Déu,
E' que disen en debouceu,
Le be lour ben quen mas y pensan,
Quand semblon este tous perduts,
Aquos labets que pel segu,
240. Deu lour bailha sa recoumpença,

XLI.

245. Guesclin qu'éro estat pres captiu,
Henric lassat de ço del siu,
Les bela d'uno faiçou estranja.
Guesclin délibrat é poutent,
De bieures, d'argen é de gen,
Courounéc Henric soul Rey d'Hes-
[pagna.

XLII.

250. Enquéro lou Rey Carloquint,
Aperéc Debés é Guesclin,
E' be lou féc soun Conestable,
Coumo l'estimam lou prumé,
De tous sous brabes cabailhés,
E' de las armas pus capable.

XLIII.

255. Atal s'acabéc dins bréu tems,
La guerra contre es Mescresens;
Mas non pas sense grana perta,
De nostes brabes cabailhés,
Que s'en perdougoun à milhes,
En combats, ou en courren à l'erta.

XXXVIII.

Comme ils espéraient leur advint,
Car, dans six mois, Guesclin prit
Burgos, Madrid, toute la Castille,
Six batailles contre eux gagna,
Il fit prisonnier le Roi Pierre,
Sa tête fut coupée à Séville.

XXXIX.

Par là vous voyez comment les méchants
Finissent leurs jours & leurs ans
Et comment Dieu les récompense.
A jamais ils sont maudits,
Surtout de leurs anciens amis
Et personne n'a d'eux souvenance ;

XL.

Au lieu que ceux qui prient Dieu,
Et qui vivent en dévotion,
Le bien leur vient sans qu'ils y pensent :
Quand ils semblent être tous perdus,
C'est alors que, pour sûr,
Dieu leur donne sa récompense.

XLI.

Guesclin qui avait été pris captif,
Henri, frustré de son bien,
Les voilà, d'une façon étrange :
Guesclin délivré & puissant,
De vivres, d'argent & de gens,
Couronna Henri seul Roi d'Espagne.

XLII.

Encore le Roi Charles Cinq
Appela près de lui Guesclin
Et bien le fit son connétable,
Comme l'estimant le premier
De tous ses braves chevaliers
Et des armes le plus capable.

XLIII.

Ainsi s'acheva en peu de temps
La guerre contre les mécréants,
Mais non sans grande perte
De nos braves Chevaliers
Qui se perdirent à milliers
En combats ou en courant à l'alerte

[309]**XLIV.**

260. Entre lous quals lous pus balens
E'ron Matheu Jossé Lauvreius,
Louqual se perdouc ent' à Nadres,
Et éroun brabe arbalesté,
Que n'éro jamas lou darré,
Tabes léu foc embiat ad padres.

XLV.

265. Joan d'Ambres, lou millou lancé,
Mouric à Burgos lou prumé.
Séiches, Monluc, Leon, Brefféil,
A Madrid fégoun lours aunous,
Fort plourats de lours compagnous,
270. Ses causa, pusqu'an l'armo al cé.

XLVI.

275. Bernat, Castelnau, Joan Marti,
Joan Carabodas, Mondousi,
E'roun be lous pus renommat,
Entre tous nostes Cabailhés,
Per ana planta lous beillés,
Mas cértos y fougoun matats.

XLVII.

280. Dus cens autes brabes Moundis,
Dencouréguen per lous camis;
Ses parla de tant de noublessa.
De Nourmans, Navarres, Gascous,
Frances, Aragous ou Bretous,
Qu'aquo fa beni gran tristessa.

XLVIII.

285. Peraquo n'oun dire pas may,
Yeu besi qu'aquo bous desplay ;
D'ausi dire, Dama Clamença,
La mort de tant de brabos gens,
Que n'éron mas que suffisens
De creysse el Terradou de França.

XLIV.

- Entre lesquels les plus vaillants
Étaient Mathieu Josse-Lauvreins,
Lequel se perdit à Najera ;
C'était un brave arbalétrier
Qui n'était jamais le dernier ;
Aussi fut-il bientôt envoyé *ad patres*.

XLV.

- Jean d'Ambres, le meilleur lancier,
Mourut à Burgos le premier,
Seysse, Monluc, Léon, Verfeil
A Madrid eurent leurs honneurs,
Fort pleurés de leurs compagnons,
Sans cause, puisqu'ils ont l'âme au ciel.

XLVI.

- Bernard Castelnau, Jean Martin,
Jean Caraborde, Mondousil,
Étaient bien les plus renommés
Entre tous nos chevaliers,
Pour aller planter les béliers ;
Mais certes ils y furent tués.

XLVII.

- Deux cents autres braves Ramondins
Demeurèrent par les chemins,
Sans parler de tant de noblesse,
De Normands, Navarrais, Gascons,
Français, Aragonais ou Bretons,
Ce qui fait venir grand' tristesse.

XLVIII.

- Aussi n'en dirai-je pas davantage.
Je vois que cela vous déplaît
D'ouir dire, Dame Clémence
La mort de tant de braves gens
Qui étaient plus que suffisants
Pour accroître le terroir de France,
1367. Avril.

Il nous paraît bien difficile que, dans l'opinion de tout lecteur attentif, la pièce puisse résister à cette épreuve. Comment n'être pas frappé des tournures modernes & françaises qui,

[310] dans presque chaque strophe, accusent la supercherie ? Est-il besoin de souligner des arrangements de mots tels que :

La guerra que s'es passada, v. 3 ; — *lous mouteus qu'ets portavan d'ana*, v. 20-21, — *ramplits de la gracia de Deu*, v. 53 ; — *tout le mounde partit counten*, v. 39 ; — *fa mounsmaravilhas*, faire monts & merveilles, v. 140 ; *battut d'estoc & de tailha, bes bela d'uno faïçou estranja*, v. 243?

Un grand nombre d'expressions sont de purs barbarismes, des mots français très sommairement romanisés par l'application d'une désinence ; ainsi *camarada*, v. 5, *passotems*, v. 44, *mignoun*, v. 162, *prisou*, v. 165, *rançou*, v. 168, *prisounés*, v. 152, *cruautats*, v. 155, *quadrilla*, v. 191, *gentdarmaria*, v. 18, *abugle*, v. 211¹, *soubenença*, v. 234 ; *combat*, v. 258. Nous avons signalé l'anachronisme des Argoulets ; il y a d'autres anachronismes en sens inverse ; les mots *pharetras*, pour carquois, *palestras*, *beillés*, béliers, machines de guerre, sont des emprunts à l'antiquité classique, totalement étrangers à la langue du quatorzième siècle.

On n'en finirait pas, si l'on voulait relever tous les termes qui portent leur certificat d'origine : *poutent*, v. 244, *mechans*, v. 229, *maudits*, v. 232, *renommat*, v. 273, *quitat*, v. 123, *coucha*, v. 98, *coutelas*, v. 132, *obligear*, v. 124, *homatgear*, v. 125, *abandounat*, v. 215, *surmounta*, v. 220, *gaignec*, v. 226, *alérta*, v. 268, *coupat*, v. 228.

Il y a des barbarismes de noms propres dont la gravité est bien significative. Quel nom plus connu en pays roman que celui du Rhône, le grand fleuve limitrophe de Languedoc & de Provence ? Notre auteur Ignore qu'on l'a toujours appelé *Rose* & il écrit, sans sourciller, *lou Rona*, v. 160. Il n'a pas plus de scrupule pour des noms de saints, bien familiers cependant aux populations méridionales & il ne se refuse ni *André*, v. 93, ni *Jacques*, V. 94, ni *Gilles*, v. 95, au lieu d'*Andrieu*,

¹ Ce mot appartient si peu à la langue du quatorzième ou du quinzième siècles, que Goudelin lui-même, en plein dix-septième, ne l'emploie pas encore, & sans doute par affection pour les mots vraiment indigènes, « ces mots qui vivent de leurs rentes » comme il le dit quelque part, il use de la vieille & nationale expression de *orb* (oculis orbis.) *Mascarado d'un orb & de sa guido...* ; *Requêsto de quatre Playdegeans, l'Orb, le Tort, &c*, p. 10 (supplément à l'édition de 1694.)

[311] *Jacmes, Geli*. Il écrit uniformément *Johan* sans *h*, tandis que nous retrouvons l'*h* religieusement reproduite dans les textes romans les plus tardifs & jusqu'à la fin du seizième siècle ¹

Notre poète interprète par la diphthongue toute française *ou* le son mixte de l'ô fermé d'un grand nombre de mots romans. Selon toute apparence, le son de cet ô a toujours été tellement exagéré dans le pays toulousain, que les Français qui ont voulu le traduire ont naturellement emprunté les combinaisons de voyelles de la langue d'outre-Loire ; c'est ainsi que dans beaucoup de titres français du quatorzième siècle nous lisons *Toulouse* & non *Tolose*, démonstration évidente de la prononciation locale ; mais cela n'a pas empêché d'écrire régulièrement *Tolosa*, tant que la tradition de la langue écrite s'est conservée. Ici encore nous pouvons appeler à notre aide le témoignage d'une foule de documents échelonnés du treizième au seizième siècles. Au dix-septième siècle, au contraire, où le gallicisme envahit tout, la politique aussi bien que la langue, les institutions comme les moeurs, l'orthographe française prévaut. Notre prétendu poète roman a été fidèle aux errements orthographiques de ses contemporains, sans avoir conscience que par cette sorte d'anachronisme prophétique, il allait s'accuser lui-même & trahir sa supercherie.

Ce n'est pas un contemporain de Bertrand Du Guesclin qui eût écrit *Bourbou, Bretou, Gascou, Aragoun, Abignoun, gouvernaba, bous, lou, lours, soun, nou, flous, boule, seignou, soulis, bouleban, pourta, couratge, mounde, &c.*

Même observation pour le changement de l'*a* final en *o*, changement qui a prévalu dans le **patois moderne**, mais que les textes même du seizième siècle ne donnent pas : *ero, abio, fasio, bailho, pagario, demandario, mouririo, coumo, coun-tro, Papo, soixanto, milo &c.*, sont encore des témoignages révélateurs.

Nous en dirons autant de l'emploi des lettres *gn* pour représenter le son de l'*n* mouillé, l'*n* *con tilde* des Espagnols, qui, dans les textes romans, est toujours rendu par la forme *nh*.

¹ Au contraire, Goudelin & les autres **poètes patois** du dix-septième siècle sont unanimes à écrire *Joan*, la même transformation se produisant alors en français où l'on commence à écrire *Jean* au lieu de *Jehan*.

[312] Les mots *Seignou, Espagna, Blaignaco, Perpignan, Abignoun, gaignec, compagnous, mignoun, magagna, au lieu de senhor, Espanha, Blanhac, Perpinha, Avinho, gazanhet, companhos, &c.*, portent leur cachet de modernité.

Le son de *l* mouillé est aussi rendu par deux *l*, à la française, au lieu de la traditionnelle combinaison *lh* : *mouillés, couilés, beillès &c.*

Le *c* avec cédille remplace l's : *Clamença, recompença, amistança, lanças, perçona, França, força, Proubença, faiçon, soubenença, rançou.*

Ces énormités philologiques, absolument inexplicables par des fautes de copistes, d'après le système Dumège, ne peuvent causer aucun embarras, si l'on admet, comme tout l'indique, l'âge absolument moderne de la composition. Elle a été faite par un lettré, sachant le patois courant comme le savent encore tous les Languedociens & tous les Gascons, peu en peine de trouver les termes usités dans la vie de chaque jour, mais fort empêtrés dès qu'il s'agit de chercher le style noble. Il n'y a pas de propriétaire foncier de nos régions qui ne soit capable de causer facilement en patois familier avec ses ouvriers ruraux : donnez-lui à traduire un passage de Bossuet & de Pascal ; vous verrez à combien de mots il se heurtera, dès que se présenteront des idées abstraites ou générales & que de lacunes offrira son vocabulaire. L'auteur de *la Vérité* s'est exactement trouvé dans cette situation. Il a voulu écrire une chanson de geste romane sans savoir le roman ; il a utilisé les termes patois dont il usait dans son ménage ; & quand les expressions lui ont fait défaut, il n'a rien imaginé de mieux que d'en forger avec des lambeaux de latin, d'espagnol, de français, & il est arrivé à confectionner une espèce de *sabir* qui rappelle assez bien la langue turque des matassins du *Bourgeois Gentilhomme*, venant offrir à M. Jourdain le turban de mamamouchi :

Voler far un paladina...
 Dar turbanta e dar scarrina
 Con galera e brigantina
 Per defender Palestina¹.

¹ *Le Bourgeois gentilhomme*, acte IV, scène XI.

[313] C'est tout à fait le cas de s'écrier avec M^{me} Jourdain :

Qu'est-ce donc que ce jargon-là ?

M. Dumège, qui avait le génie de la mystification & que sa mauvaise étoile a fait, sciemment ou non, le complice de tant de supercheres archéologiques ou autres, était trop instruit & trop fin pour ne pas sentir la justesse des observations philologiques de Lagane ; mais l'aventure n'était pas pour l'embarrasser ; il a tout simplement plaidé l'ignorance orthographique du copiste &, voulant donner à la pièce un air de vraisemblance, il l'a corrigée & épurée à sa manière, de façon à ne pas trop choquer les observateurs superficiels.

C'est donc un texte rectifié que donne l'annotateur de l'*Histoire générale de Languedoc*. Le nouvel éditeur a eu soin de faire disparaître ou d'atténuer quelques-unes des hérésies signalées par l'avocat de la ville &, pour ajouter à l'autorité de sa leçon, il n'a pas manqué d'écrire qu'il l'avait restituée d'après « deux manuscrits., dont l'un, dit-il, porte la date de 1502 », mais dont il se garde bien, selon l'usage, d'indiquer la provenance & le gisement.

Les corrections de M. Dumège se sont réduites à rétablir quelques finales romanes, à changer le *gn* en *nh*, la diphthongue *ou* en *o*, à écrire *tot* au lieu de *tout*, *prometoc* au lieu de *prometouc* & autres minuties insignifiantes. Malheureusement, il ne dépendait pas de lui d'enlever les grosses fautes, les barbarismes, les gallicismes fondamentaux dont les nécessités de la rime ou de la mesure imposaient la conservation, de sorte que son édition revue & corrigée ne fait que jeter un ridicule de plus, par son vernis d'archaïsme maladroit, sur le pastiche du généalogiste de M. Josse.

IV. — RHYTHME.

Le rythme de la pièce n'appartient pas à la poésie romane. On en chercherait vainement un exemple dans tous les recueils poétiques antérieurs au dix-septième siècle.

[314] Le grand poème de la croisade albigeoise est en vers décasyllabes unisonants comme les épopées françaises.....

Les romans populaires rimés, les sirventes, tençons, cançons, chants royaux varient de mesure & présentent parfois des rythmes très compliqués, mais jamais celui de notre poème avec ses sizains de vers de huit pieds, groupés en tercets qui riment ensemble.

Au contraire, ce genre de strophe & cet agencement de rimes sont extrêmement fréquents dans les **poésies patoises** du dix-septième siècle, & les œuvres de Goudelin en offrent de nombreux exemples.

Ainsi nous citerons, dans la première fleurette du *Ramelet moundi*, la *Chanson d'un amoureux pauvrement aimé*, avec cette indication précieuse qui témoigne bien de l'origine du mètre : *Sur l'ayre Frances : quoy faut-il donc qu'Amour vainqueur...* — les *Stances sur le Ramelet moundi* de M. Goudelin, signées S. H. T ; — dans la seconde fleurette, le *Croquant*, qui reproduit exactement le rythme même de la canço, — l'inscription de la métairie de Guignolet, — la chanson grotesque à Mademoiselle chose, en français panaché de **patois**, — la pièce intitulée *au sieur Goudelin* & signée S. H. T. ; — dans la troisième fleurette, l'*envoi* à M. de Caraman ; — les deux *odes* aux maîtres de la Gaie Science ; — la *chanson pour la naissance de l'enfant d'un ami* ; — deux *chansons de table* ; — le Noël « oun ban tant de Pastous amasso » ; — le sizain de D. Rouguié à M. Goudelin, la *cinquième merveille de Toulouse*.

Dans la nouvelle fleurette, l'*ode* à M. de Loupes, — la *chansonnette*, — les *odes* à M. Gramon de Pomairol ; — à M. de Montauron, — à Messieurs messieurs mes amis ; — le Noël sur l'air : Quand je me lève le matin ; — l'*ode* à M. Goudelin, avocat à Toulouise, signée J. G. d'Âstros, de Saint-Clar de Lomaigne ; — le sizain à Monsieur Goudelin, signé Baron, escuyer.

Dans le dernier supplément, les *Stances contre l'eau* ; — l'*ode en faveur du vin* ; — l'*ode sur une patte de mouche*.

Cette surabondance d'exemples opposée à la disette absolue

[315] des temps antérieurs ne peut être une rencontre fortuite. Elle démontre évidemment la nouveauté du genre.

C'est qu'en effet la **poésie patoise** du dix-septième siècle, malgré une saveur de renouveau qui peut faire illusion, & une affectation de patriotisme local, n'est plus en réalité une efflorescence indigène. Tout en médissant de la langue des francimans qu'elle traite un peu avec le dépit d'une rivale vaincue, elle lui emprunte sa versification, comme ses tours de phrase, comme son orthographe.

Le sizain de vers de huit pieds que les poètes languedociens du dix-septième siècle consacrent principalement, comme on vient de le voir, aux compositions lyriques, odes & chansons, est une création toute française.

Or, même en français, le sizain de vers octosyllabique ne remonte pas très haut. Les grandes épopées du moyen âge, qui ont quelquefois adopté ce genre de vers (le roman de Robert Wace, entr'autres), tout en lui préférant, d'ordinaire, un mètre plus ample & plus solennel (*la vie vaillant Bertran du Guesclin*) se gardaient bien d'emprisonner la pensée dans un moule aussi exigü & aussi uniforme qu'une strophe de six vers rigoureusement rimés entr'eux dans un ordre déterminé. Dans les pièces légères, satiriques ou galantes, dont la nature s'accommodait mieux de l'allure sautillante & musicale de ce rythme, il ne paraît pourtant pas s'être introduit avant le seizième siècle.

Ni François Villon, ni Clément Marot, ni Saint-Gelais qui cependant cultiva tant de mètres variés (quatrain, huitain, dizain, douzain, treizain), ni Du Bellay ne semblent l'avoir connu, bien que chacun de ces poètes ait écrit un assez grand nombre de pièces en vers octosyllabiques ¹.

¹ Villon : *Au temps qu'Alexandre régna ; ... — Ballade des dames du temps jadis ; — Ballade des seigneurs du temps jadis ; — Les Regrets de la belle heaulmière ; — Double ballade ; — Ballade des femmes de Paris ; — L'Appel de Villon ; — Je connais bien mouches en lait ; — Mort, j'appelle de ta rigueur ; — & la manière comment ils eurent poysson.*

Marot : *Dialogue de deux amoureux ; — Ballade de frère Lubin ; — Contre celle qui fut s'amie ; — Un Roy pour avoir cent escus ; — A une qui faisait la longue ; — Épitaphe de Madame de Châteaubriant.*

Saint-Gelais : *A un quidam avaricieux ; — Responce ; — Instruction pour se confesser ; — Quatrain, huitain, dizain, douzain, treizain.*

Du Bellay : *Épitaphe d'un chat.*

[316] C'est dans Ronsard, le grand prophète des novateurs, que nous signalons pour la première fois l'apparition de notre rythme :

Homère est mort, Anacréon,
Pindare, Hésiode & Bion,
Et plus n'ont souci de s'enquerre
Du bien & du mal qu'on dit d'eux :
Ainsi, après un siècle ou deux,
Plus ne sentiray rien sous terre.

L'auteur de la *Franciade* a peu affectionné, paraît-il, cette cadence alerte & gracieuse, où la rime féminine qui clôt les deux tercets, forme, pour ainsi dire, après le timbre net & saccadé des deux vers masculins qui la précèdent, une phrase traînante d'un allanguissement plein de charme.

Les roses, de Baïf, l'*ode de mai* de Belleau, la chanson de Desportes : *le mal qui me rend misérable* sont écrites en sizains octosyllabiques mais à rimes renversées ; l'effet en est tout autre, & bien inférieur comme expression de sentiments passionnés & mélancoliques.

Mais voici, dans une autre *chanson* de Desportes, notre sizain avec toute sa grâce :

Amour oyant tant renommer
La Vénus qui me fait aimer,
Entreprit vers elle un voyage,
Tant il est désireux du beau !
Et se fit oster son bandeau
Pour mieux voir si parfait ouvrage.

Racan, dont l'inspiration élégiaque appelait nécessairement quelques rythmes privilégiés, ! a écrit beaucoup de sizains dont il s'est plu à varier l'entrelacement des rimes, quelques-uns d'après le type qui nous occupe :

Vous qui riez de mes douleurs
Beaux yeux qui voulez que mes pleurs
Ne finissent qu'avec ma vie,
Voyez l'excez de mon tourment
Depuis que cet éloignement
M'a vostre présence ravie.

On peut dire qu'à partir de cette époque, le sizain de vers

[317] octosyllabiques est devenu, pour les poètes français, la forme la plus en vogue de la chanson, de l'ode galante, de l'épigramme, de toutes ces pièces tour à tour sentimentales & malignes, mais toujours recherchées, par où l'esprit français aimait à traduire une de ses tendances les plus naturelles.

Maynard, Gombaut, Malleville, l'Estoile, Théophile, Boisrobert, Brébeuf, maître Adam, le menuisier de Nevers, en offrent de nombreux exemples.

C'est donc à la mode française qu'obéissait Goudelin, le poète patois de la petite cour de Montmorency, quand il écrivait en sizains octosyllabiques cette foule de pièces que nous avons signalées plus haut.

Et l'auteur de la *Chanson à Dame Clémence*, écrivant au milieu du dix-septième siècle, obéissait, lui aussi sans le savoir, à cette influence d'un rythme voltigeant alors sur toutes les bouches, en écrivant sa prétendue *canso* romane, épique, généalogique & solennelle, dans le mode amoureux des chansons françaises, comme ces mélomanes pleins d'illusions, qui, tout en poursuivant des motifs nouveaux, ne peuvent échapper à l'obsession de trop fidèles réminiscences.

V. — CONCLUSION.

Nous croyons avoir démontré que *La Vérité* n'a été composée ni en 1367 pour les fêtes de la Gaie Science par un maître es arts comme l'ont prétendu les premiers éditeurs, ni en 1372 comme l'a supposé M. d'Aldéguier, ou cent ans après, comme le soutenait M. de Ponsan dans son *Histoire des Jeux-Floraux*, ni à la fin du quinzième siècle comme l'écrivait M. Dumège, lorsqu'une série d'impossibilités historiques l'obligeait de rajeunir de plus en plus l'époque de Clémence-Isaure. Il nous reste à préciser, s'il est possible, la date approximative de la composition. Les principaux éléments de cette appréciation nous ont été déjà fournis par la langue & par le rythme qui nous autorisent à conclure pour la première moitié du dix-septième siècle. Cherchons si une autre mine

[318] d'investigations, en corroborant ces données hypothétiques, ne nous permettra pas d'arrêter nos idées sur une période plus, restreinte.

Une des premières questions qui se présente à l'esprit est de savoir pourquoi un mystificateur ou un complaisant, voulant composer un pastiche destiné à servir de titre généalogique « pour des personnes de condition dont les familles existent encore » a choisi pour thème de ses inventions la campagne de Du Guesclin en Castille ; aucun des anciens auteurs de l'histoire de Toulouse n'a parlé de la participation des Toulousains à cette campagne & ce n'est pas, après tant d'autres événements plus importants pour le pays, après les guerres de Charles VI & de Charles VII, après les expéditions d'Italie, après les luttes religieuses du seizième siècle qui ont couvert le Midi de ruines, qu'un épisode aussi lointain & aussi spécial, de notre histoire avait pu laisser de profondes empreintes dans les souvenirs populaires. Nous avons fait voir d'ailleurs le caractère artificiel de *La Vérité*, l'absence de tout détail intime, de toute particularité laissant soupçonner la naïveté d'une, émotion ressentie : **il a donc fallu qu'une occasion récente eût remis en faveur la mémoire de Du Guesclin** pour que l'auteur inconnu y plaçât le cadre de sa fable. Or, cette occasion nous semble tout indiquée.

En 1618, Me Claude Menard, conseiller du Roy & lieutenant en la prévosté d'Angers, fit imprimer à Paris, en la boutique de Nivelles, chez Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques, aux Cigognes, une *Histoire de Messire Bertrand Du Guesclin, connestable de France*, histoire très romanesque, pleine d'inexactitudes & qui est comme une version en prose de la chronique rimée de Cuvelier.

Or, si nous comparons les inexactitudes de cette chronique avec celles de la Chanson toulousaine, nous serons, frappés de la concordance.

La chronique de Menard fait venir Du Guesclin & les grandes compagnies à Toulouse ; elle appelle bataille de *Nadres* la bataille de Najera ou de Navarette, elle raconte le voyage d'Henri de Transtamare en habit de pèlerin à travers la Guienne & le Languedoc, son entrevue avec Du Guesclin

[319] en captivité ; elle mentionne l'assistance du Roi de Belmarin ; elle donne à la mort de Pierre-le-Cruel le caractère d'une exécution, sans allusion à l'horrible duel des deux frères dans la tente de Du Guesclin ; elle nie la naissance illégitime du comte Henri & témoigne d'une grande partialité contre son frère.

Toutes ces circonstances nous paraissent autoriser l'hypothèse que le thème de la Chanson toulousaine a été puisé dans le livre de Claude Menard & que c'est bien **entre l'année 1618 & l'année 1650**, indiquée par le manuscrit Josse-Lauvreins comme date de la remise de la pièce par le prêtre de Carcassonne, que la composition a été écrite. Quant à savoir si l'auteur appartenait lui-même à la famille qu'il a voulu glorifier ou si c'était un homme de lettres complaisant, comme il s'en est tant rencontré alors pour enrichir les généalogies, c'est un secret secondaire qui ne sera probablement jamais éclairci ¹.

Notre examen terminé, il n'est pas, croyons-nous, inutile de revenir sur le fameux certificat d'origine successivement publié par M. de Ponsan ² & par Lagane, avec variantes recti-

¹ Il est fort possible que le mystificateur, c'est-à-dire le conseiller Josse, ait été mystifié lui-même, en ce sens qu'un poète patois, connaissant le faible du magistrat pour ses grandeurs généalogiques, se serait amusé à écrire la pièce pour lui, en lui laissant ignorer sa propre paternité littéraire & lui aurait livré le manuscrit comme un témoignage vénérable & authentique de l'illustration de ses aïeux.

² Ponsan, *Examen de l'ode historique sur le départ des quatre cents nobles toulousains*, p. 12.

« Ne quis dubitet quadringentos nobiles Tolosanos huic memorandæ expeditioni interfuisse, & una cum ipsis Arnaldum & Matheum Josse-Lauvreins adfuisse, ibique illum Matheum occubuisse, Ego Johannes Josse-Lauvreins, Consiliarius in Parlamento Tolosæ, adscribam verbo ad verbum historiam belli in Hispania facti ab generoso Guesclino, nobilibus Tolosanis illi adstantibus, vernacula lingua versibus senariis compositam, & in Ludis floralibus Tolosæ a J.-B. Juris Baccalaureo recitatum anno 1367 Hæc cantio mihi concessa fuit cum aliis quibusdam scriptis a nobili Joanne Boisseto Canonico Carcassonnensi, viro litteris & virtute singulari prædito, & amico meo obsequentissimo, anno domini millesimo sexcentesimo quinquagesimo... mensis Augusti horâ quarta post meridiem, in claustro Cartusianorum Tolosæ eadem forma qua acceperat ab heredibus Joannis de Cazaveteri advocati clarissimi qui fuit commentator consuetudinum Tolosæ. Illius advocati heredes invenerant istud Poema historicum inter singularia scripta quos (sic) ipse collegerat & accurate servabat ; eandem historiam versibus editam typis dare in mente habeo, ut in honorem Tolosanorum & urbis Tolosanae prægloriosi facti memoria servetur.

« Arnaldus Josse-Lauvreins & Matheus frater ejus fuerunt ex numero nobilium

ficatives [320]. La singularité de cette pièce vaut bien la peine d'une citation intégrale.

« Afin que personne ne doute, que quatre cents nobles toulousains ont assisté à cette mémorable expédition, que dans le nombre se trouvaient Arnaud & Mathieu Josse-Lauvreins & que Mathieu y a succombé, Je, Jean Josse-Lauvreins, conseiller au parlement de Toulouse, vais transcrire mot à mot l'histoire de la guerre faite en Espagne par le brave Du Guesclin, avec l'assistance des nobles de Toulouse, composée en langue vulgaire & en sizains & récitée aux Jeux-Floraux de Toulouse par J. B. bachelier en droit, l'an 1367. Cette chanson m'a été donnée avec quelques autres manuscrits par noble Jean Boisset, mon ami le plus dévoué, chanoine de Carcassonne, homme lettré & d'un mérite éminent, l'an du Seigneur seize-cent-cinquante... au mois d'août, à quatre heures après midi dans le cloître des Chartreux de Toulouse, en la même forme qu'il l'avait reçue des héritiers de Jean de Cazevielle (Cazaveteri), illustre avocat, commentateur de la Coutume de Toulouse. Les héritiers de cet avocat avaient trouvé ce poème parmi d'autres manuscrits qu'il avait colligés & qu'il conservait précieusement. Je me propose de donner à l'impression cette histoire en vers, afin de perpétuer la mémoire d'un fait glorieux, tout à l'honneur des Toulousains & de la ville de Toulouse.

« Arnaud Josse-Lauvreins & Mathieu son frère furent du nombre des nobles Toulousains qui volontairement accompagnèrent Bertrand Du Guesclin en Espagne l'an mil trois cent soixante-cinq. Mathieu fut tué à la bataille de Nadres ; [321]

Tolosanorum qui grato animo in Hispania Bertrando Guesclino adfuerunt anno millesimo trecentesimo sexagesimo quinto. Matheus in praelio Nadrensi occisus fuit, & Arnaldus in eodem fuit captus, ejusdem sortis cum Bertrando Guesclino particeps ; ambo ducti fuere Burdigalam Principis Wallensis jussu, qui postea certo redemptionis pretio liberos dimisit.

« Paulo post Arnaldus Josse-Lauvreins uxorem duxit Agatam de Quino ex aula Philippi Burgundiæ Ducis gallice dicti Le hardi qui hanc illi dedit in matrimonium, ortam ex claro Hispaniæ genere cujus bonis illa successerat. Natus est ex hoc matrimonio Philippus de Josse-Lauvreins, cui nomen dedit in sacro Baptismatis fonte Philippus ille Le hardi ; ex illo ortum est genus nostrum. Poema istud historicum a longo, tempore, in manibus teneo accurate pro monumento familiæ nostræ memorabili ; hujus participant feci Dominum de Lafaille, cum aliis quibusdam scriptis quæ inseret haud dubiè in secundâ parte. Annalium, cui dat operam.

Arnaud y fut fait prisonnier & partagea le sort de Bertrand du Guesclin ; tous deux furent conduits à Bordeaux par l'ordre du prince de Galles qui les délivra plus tard moyennant une rançon déterminée.

« Peu de temps après Arnaud Josse-Lauvreins épousa Agate de Quin, de la cour de Philippe, duc de Bourgogne, surnommé en français le Hardi, qui la lui donna en mariage ; elle sortait d'une illustre famille d'Espagne dont elle avait recueilli la succession. De ce mariage naquit Philippe de Josse-Lauvreins qui fut tenu sur les sacrés fonts baptismaux par le même Philippe-le-Hardi. *C'est de lui qu'est sortie notre race.* Je garde avec grand soin entre mes mains, depuis longtemps, ce poème historique, *comme un mémorable monument de notre famille.* Je l'ai communiqué à M. de Lafaille, avec d'autres documents qu'il publiera certainement dans la seconde partie de ses Annales dont il s'occupe en ce moment. »

Pour apprécier à sa valeur ce bizarre document d'histoire généalogique, il n'est pas indifférent de rappeler un autre épisode qui complète & achève l'œuvre en montrant à quel point la famille Josse était coutumière d'aventures merveilleuses & avec quelle prévenance continue la fortune lui ménageait la découverte d'illustres aïeux.

Le père Simplicien Saint-Martin, auteur de mémoires sur le couvent des Augustins de Toulouse ¹ publiés en 1653, nous apprend qu'en 1642 M. Urbain Josse, conseiller au parlement, fit placer dans la chapelle de Notre-Dame de Miséricorde une série d'inscriptions, gravées sur le bronze, toutes relatives à sa famille. D'après M. Josse, le plus ancien de ces monuments, une plaque inscrite, avait été trouvé dans la terre, au même lieu, en préparant la sépulture de M. Jean Josse.

Cette inscription que le père Simplicien a reproduite était ainsi conçue :

M. CCCC. X. L. V. ob. N. V. Philippus Iodocus Lauernius Diuion. gram. Ret. Ph. I. C. Burg. Du. annuli & serin, magister. Fort. Lud.

¹ *Mémoires qui peuvent servir à l'histoire du monastère de l'ordre des hermites du glorieux père S. Augustin de la ville de Tolose*, recueillies & dressées par le P. F. Simplician S. Martin. Tolose, Fr. Boude, 1653.

[322] hon. Fac. pat. priuat. Tolo. Nob. et. Ant. gent. su. Lauerniæ. pat. ex. priuata uita, sed secura contentus. Vixit ad an. æt. su. LXIX. R. I. P. A.

Le Père Saint-Martin ajoute naïvement & non sans raison, que « cet épitaphe est grandement obscur en son écriture » & qu'elle lui a été lue de la manière suivante par le même M. Josse qui avait évidemment les meilleurs motifs pour en pénétrer tous les mystères :

Anno 1445 obiit nobilis vir Philippus Jodocus Lavernius, Divionensis, grammaticus, rhetor, philosophus, jureconsultus, Joannis Burgundiæ ducis annuli & scrinii magister, fortunæ ludibrio honoribus, facultatibus, patria privatus, Tolosa, nobilis & antiquæ gentis suæ Laverniæ patria exceptus, privata vita sed secura contentus vixit ad annum ætatis 69. Requiescat in pace. Amen.

« L'an 1445 mourut noble homme Philippe Josse Lauvreins (traduction libre, à notre avis, de *Jodocus Lavernius*) de Dijon, grammairien, rhéteur, philosophe, jurisconsulte, chancelier & chef de cabinet de Jean, duc de Bourgogne ; privé par un caprice de la fortune de ses honneurs, de ses biens, de sa patrie ; accueilli à Toulouse, patrie de sa noble & antique race, il y vécut, satisfait d'une vie retirée mais sûre, jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans. Qu'il repose en paix ».

Cette inscription a été solennellement reproduite par M. Dumège, dans son Mémoire sur les Augustins de Toulouse, en capitales romaines cette fois sans abréviations & avec une disposition digne des plus beaux temps de l'épigraphie antique¹.

Nous ne nous permettrons pas de faire observer à nos lecteurs les anachronismes éclatants de rédaction & de style qui distinguent cette prétendue épitaphe, datée de 1445. Une pareille fantasmagorie épigraphique dénonce d'elle-même le

¹ Malheureusement l'antiquaire toulousain, en copiant simplement la lecture donnée par le Père Simplicien ne s'est pas aperçu que, par une erreur typographique, on y avait omis le mot *gentis*, indiqué dans le texte par l'abréviation *gent.* & il a reproduit cette omission, de sorte que la phrase n'a plus de sens, surtout grâce à la ponctuation trop fantaisiste dont il a cru devoir agrémenter sa majestueuse copie. (*Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, Toulouse, 1837, t. III, p. 157, *Monastère des Ermites de Saint-Augustin de Toulouse.*)

[323] faussaire. Le rapprochement de ces inscriptions menteuses, fabriquées à la glorification de la même famille, serait un argument de plus pour reléguer la *Canso de la Bertat* au nombre des pièces apocryphes qui déshonorent l'histoire & dont la critique doit faire justice.

E. ROSCHACH.